



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

44<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

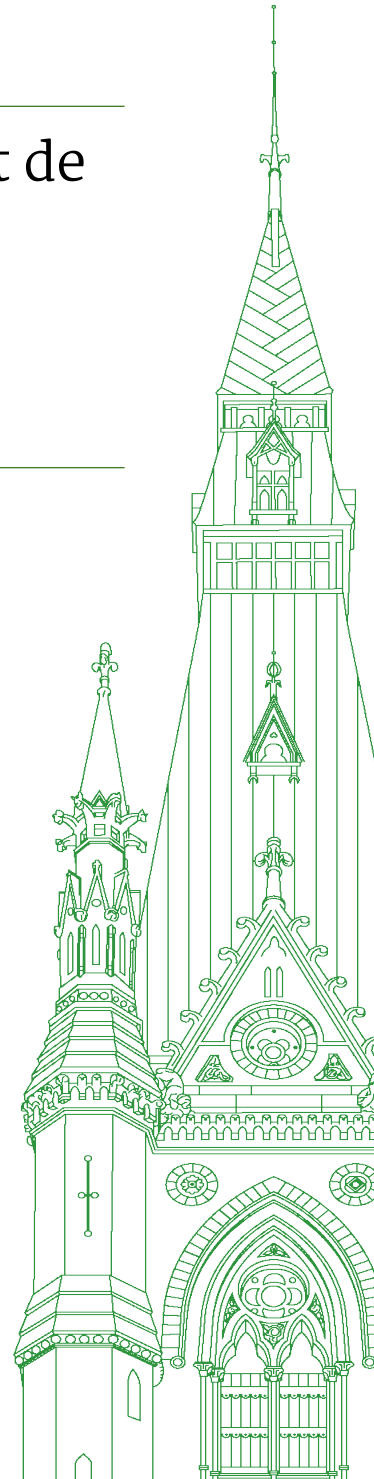
TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 062**

Le lundi 8 mai 2023

---

Président : M. Kody Blois





## Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le lundi 8 mai 2023

• (1835)

[Traduction]

**Le président (M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.)):** La séance est ouverte.

Bienvenue à la 62<sup>e</sup> réunion du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes.

Pour commencer, voici quelques petits rappels.

La réunion d'aujourd'hui se déroule selon une formule hybride. Les délibérations sont diffusées sur le site Web de la Chambre des communes. À titre d'information, la diffusion Web montrera toujours la personne qui parle, plutôt que l'ensemble du Comité.

Chers collègues, je suis ravi d'être de retour. Je suis désolé de devoir participer à distance ce soir. Malheureusement, des raisons familiales m'obligent à rester à la maison, mais j'ai hâte à cette discussion qui s'annonce très importante.

Je tiens à signaler que M. Savard-Tremblay remplace M. Perron et que M. Epp remplacera M. Barlow pendant la première heure.

Bienvenue à vous deux.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le lundi 24 avril 2023, le Comité entreprend son étude sur la fermeture de l'usine de transformation d'Olymel à Vallée-Jonction.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue aux témoins que nous allons entendre pendant la première heure.

Permettez-moi de vous les présenter: Donald Boucher, directeur général, Direction du développement et analyse du secteur, ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire; Tal Elharrar, directeur principal, et Ian Gillespie, directeur, Politiques et programmes à l'intention des résidents temporaires, ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration; Jacinthe David, ministère de l'Emploi et du Développement social; Paul Beauchamp, premier vice-président d'Olymel, et son collègue, Louis Banville, vice-président, Ressources humaines; et, enfin, Stéphane Forget, vice-président principal, Affaires publiques, Coopération et responsabilité d'entreprise, Sollio groupe coopératif.

Chaque organisme, à l'exception d'EDSC, fera une déclaration préliminaire de cinq minutes. Nous y consacrerons un total de 20 minutes, après quoi nous ferons de notre mieux pour avoir deux séries de questions.

Je vais commencer par le représentant du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Vous avez un maximum de cinq minutes, s'il vous plaît.

**M. Donald Boucher (directeur général, Direction du développement et analyse du secteur, ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire):** Merci beaucoup, monsieur le président.

[Français]

Au nom d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, ou AAC, je remercie le Comité de nous donner l'occasion de nous exprimer sur la fermeture de l'abattoir d'Olymel, situé à Vallée-Jonction.

Tout d'abord, j'aimerais mentionner qu'AAC se veut à l'écoute des besoins de l'industrie et travaille étroitement, dans le cadre de son mandat, avec le secteur agricole et agroalimentaire et les entreprises, et ce, dans le respect de leurs décisions d'affaires.

Par conséquent, AAC est bien au fait du contexte difficile des dernières années pour toute la filière porcine. Les producteurs de porc sont aux prises avec l'augmentation du coût des intrants et des taux d'intérêt. Il est aussi important de rappeler que la filière porcine a connu plusieurs années de turbulences, notamment en raison de la pandémie de COVID-19, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et la dévaluation du yen, qui a nui à la vente de porcs au Japon, pour ne nommer que ces facteurs.

Toutefois, les perspectives de l'industrie des viandes au Canada dépendent en grande partie des marchés d'exportation dans un contexte où la Chine, premier consommateur mondial de porcs, est à reconstituer son cheptel décimé par la peste porcine africaine. Pour qu'elle puisse continuer de se démarquer sur les marchés mondiaux, l'industrie porcine canadienne doit pouvoir s'ajuster rapidement aux défis que présente l'accès aux marchés. Compte tenu de l'augmentation de la population mondiale, la demande pour les protéines animales restera forte.

L'industrie porcine joue un rôle de premier plan dans le secteur agricole canadien. Elle a généré des revenus de plus de 6,5 milliards de dollars à la ferme, et plus de 35 % des porcs sont produits au Québec. Dans ce contexte, on comprend bien l'importance d'Olymel, le plus gros transformateur de porcs du Québec, qui procède à environ les trois quarts des abattages effectués dans la province. C'est donc une entreprise importante dans le secteur, avec laquelle AAC collabore régulièrement, que ce soit dans le cadre de travaux courants de préparation à la peste porcine africaine ou encore à la table d'engagement sectoriel d'AAC sur les protéines animales.

Les fonctionnaires d'AAC ont maintenu des contacts de façon continue avec les représentants de la filière porcine au Québec à la suite de l'annonce, à la mi-avril, de la fermeture de l'abattoir de Vallée-Jonction.

L'entreprise a évoqué la pénurie de main-d'œuvre pour expliquer cette décision. De manière plus générale, le problème lié au manque de main-d'œuvre existe dans plusieurs entreprises du secteur agroalimentaire, et particulièrement dans le secteur de la production de viande. En 2022, on dénombrait plus de 2 100 postes vacants dans le secteur de l'abattage et de la coupe de viande. AAC travaille étroitement avec Emploi et Développement social Canada et avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada afin que le Programme des travailleurs étrangers temporaires puisse tenir compte des besoins du secteur agricole et agroalimentaire. Je laisserai mes collègues expliquer leurs efforts à cet égard.

Par ailleurs, AAC élabore présentement une stratégie afin de remédier aux pénuries chroniques de main-d'œuvre en agriculture et en transformation des aliments. Des consultations publiques ont eu lieu en ce sens, et un dialogue ciblé avec les employeurs, les syndicats et les groupes sous-représentés, ainsi qu'une collaboration avec les provinces et les territoires, sont en cours. De plus, nous travaillons étroitement avec le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture concernant l'élaboration de leur propre cadre stratégique pour la main-d'œuvre afin d'assurer la complémentarité de nos initiatives respectives.

La fermeture du marché chinois dans la période de 2020 à 2022, également citée comme raison des difficultés de l'entreprise, a touché plusieurs abattoirs canadiens, notamment celui situé à Vallée-Jonction. Cette fermeture était liée à des exigences de la Chine relativement à la COVID-19. En conséquence, plus de la moitié de la capacité d'abattage de porcs au pays ne pouvait plus être vendue sur le marché chinois. Des représentants du gouvernement du Canada sont intervenus rapidement pour demander que la suspension des établissements touchés soit levée et pour obtenir des précisions sur les exigences de la Chine. Même si les permis d'exportation vers la Chine ont été rétablis, il est indéniable que ces mesures ont eu des conséquences négatives sur la filière porcine.

Somme toute, les actions d'AAC sont conformes à son rôle d'offrir des services à l'industrie et aux marchés. Étant donné l'importance d'Olymel au Québec et la place du secteur porcin dans notre économie, le ministère accorde une grande importance aux difficultés de cette entreprise. AAC demeure par ailleurs conscient des conséquences de cette décision sur les producteurs, sur les travailleurs et sur les collectivités rurales. La production porcine au Québec se distingue de celle des autres provinces canadiennes en ce qui a trait à la mise en marché. En effet, elle s'effectue en fonction d'un plan conjoint, qui a été négocié entre les producteurs et les transformateurs. Ce modèle repose sur la concertation de tous les maillons de la filière et procure une grande résilience relativement aux obstacles.

Cela dit, AAC continuera de collaborer avec tous les intervenants du secteur pour atténuer les conséquences de cette fermeture. D'ailleurs, AAC offre un vaste éventail de programmes de soutien à l'industrie porcine.

Je vous remercie encore une fois de votre attention relativement à cette question d'importance. C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

[Traduction]

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous passons maintenant au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

**M. Ian Gillespie (directeur, Politiques et programmes à l'intention des résidents temporaires, ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration):** Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, merci.

J'aimerais d'abord souligner que nous nous trouvons sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin anishinabe.

Les travailleurs étrangers temporaires s'ajoutent aux efforts déployés par le Canada pour renforcer la capacité de sa main-d'œuvre et contribuent de manière importante à la prospérité et à la croissance économique continues du pays.

• (1840)

[Français]

Les programmes du Canada à l'intention des travailleurs temporaires sont axés sur la demande et ne comportent aucune limite quant au nombre de permis de travail pouvant être délivrés, ce qui leur permet de rester souples et de s'adapter à l'évolution du marché du travail. Ils répondent aux besoins immédiats en main-d'œuvre de divers employeurs, facilitent l'entrée de travailleurs possédant un vaste éventail de niveaux de compétence et de formation et favorisent la productivité, la croissance et l'innovation des entreprises.

[Traduction]

Les travailleurs étrangers peuvent obtenir un permis de travail au moyen de deux programmes. Il y a d'abord le Programme des travailleurs étrangers temporaires, qui s'appuie sur une étude d'impact sur le marché du travail. Cet outil permet de veiller à ce que l'embauche de travailleurs étrangers temporaires n'ait pas d'effet négatif sur le marché du travail canadien. L'autre mécanisme est le Programme de mobilité internationale, qui est exempté de l'étude d'impact sur le marché du travail et qui permet aux étrangers de travailler au Canada pour soutenir des intérêts sociaux, culturels et économiques plus larges ou lorsqu'il existe des possibilités réciproques pour les Canadiens. Les deux programmes prévoient des conditions et des exigences pour les employeurs afin d'assurer la protection des travailleurs pendant leur séjour.

Le gouvernement du Canada est déterminé à aider les travailleurs étrangers qui ont perdu leur emploi à la suite de la fermeture de l'usine d'Olymel à Vallée-Jonction. Les travailleurs qui se trouvent dans une telle situation peuvent bénéficier de plusieurs mesures récemment mises en place.

Depuis mai 2020, les travailleurs et les employeurs potentiels peuvent tirer parti de la politique d'intérêt public sur le changement d'employeur, qui facilite le traitement pour les étrangers titulaires d'un permis de travail qui se trouvent déjà au Canada afin qu'ils puissent changer d'employeur — par exemple, s'ils ont été mis à pied — et commencer à travailler auprès de leur nouvel employeur en attendant leur nouveau permis de travail.

De plus, les employeurs et les travailleurs peuvent bénéficier du Plan d'action pour les employeurs et la main-d'œuvre, dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires, qui a récemment été prolongé jusqu'à la fin du mois d'octobre 2023. Le plan d'action permet aux employeurs de sept secteurs où la pénurie de main-d'œuvre est établie, dont celui de la fabrication de produits alimentaires, d'embaucher jusqu'à 30 % de leur main-d'œuvre par l'intermédiaire du Programme des travailleurs étrangers temporaires pour des postes à bas salaire.

Le plan d'action a prolongé la validité des études d'impact sur le marché du travail, en faisant passer de 9 à 18 mois la période pendant laquelle elles peuvent être utilisées à l'appui d'une demande de permis de travail. Le plan d'action a également permis de maintenir à deux ans la durée d'emploi maximale pour les postes à bas salaires, une mesure instaurée à l'origine pendant la pandémie.

[Français]

Dans le cadre du budget de 2022, le gouvernement avait annoncé des mesures supplémentaires, notamment la mise en œuvre d'un projet pilote de désignation d'employeurs afin de réduire les formalités administratives pour certains employeurs qui répondent de manière récurrente à des normes exceptionnellement élevées.

Il a également annoncé la mise en œuvre d'un nouveau programme de main-d'œuvre étrangère pour les secteurs de l'agriculture et de la transformation du poisson, l'augmentation de la capacité de traitement des demandes des employeurs et l'amélioration de la qualité des inspections des employeurs.

Depuis, Emploi et Développement social Canada, ou EDSC, a amélioré les délais de traitement, grâce à plusieurs initiatives de modernisation, y compris une transition complète vers une solution en ligne. Au début du mois d'avril 2023, il lui fallait en moyenne 30 jours pour rendre une décision relativement à une étude d'impact sur le marché du travail, ou EIMT.

[Traduction]

Toujours dans le cadre du budget de 2022, le gouvernement s'est engagé à investir 385 millions de dollars sur 5 ans et 86,5 millions de dollars par la suite, pour IRCC et les partenaires fédéraux, afin d'assurer l'entrée rapide et efficace des travailleurs temporaires pour répondre aux besoins des employeurs canadiens et pourvoir les postes vacants essentiels sur le marché du travail. Ces ressources ont permis au ministère de se rapprocher de ses normes de service de 120 jours puisque les délais de traitement des demandes sont actuellement de 134 jours.

[Français]

Le gouvernement du Canada sait qu'Olymel fermera son usine de Vallée-Jonction et continue de travailler avec l'employeur afin d'explorer des options qui faciliteraient la mutation des travailleurs étrangers temporaires touchés vers d'autres usines d'Olymel dans la province du Québec. De nouvelles EIMT ou des EIMT déjà approuvées devront être appliquées si les travailleurs souhaitent être mutés dans une autre usine, car ces nouveaux lieux de travail ne sont pas situés dans la même région économique.

[Traduction]

La décision relative au transfert reviendra en fin de compte à Olymel et aux travailleurs eux-mêmes. IRCC et EDSC s'engagent à faciliter ce processus et à collaborer avec la province de Québec pour assurer une transition en douceur. Les deux ministères collaborent également avec Olymel pour faciliter la prolongation des EIMT et des permis de travail afin de s'assurer que l'usine de Vallée-Jonction dispose d'un effectif complet jusqu'au jour de sa fermeture.

Pour conclure, je dirai simplement qu'IRCC et ESDC continueront de travailler avec les employeurs et les travailleurs pour leur apporter le soutien et la protection dont ils ont besoin afin de contribuer à la croissance de notre économie.

Je vous remercie.

[Français]

**Le président:** Merci beaucoup.

J'invite maintenant l'un ou l'autre des représentants d'Olymel, M. Beauchamp ou M. Banville, à prendre la parole pour cinq minutes.

**Me Paul Beauchamp (premier vice-président, Olymel S.E.C.):** Merci, monsieur le président.

Bonjour, membres du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Pour commencer, je voudrais dire quelques mots sur Olymel. Olymel est le plus important transformateur de viande au pays. Nous exerçons nos activités dans le secteur du porc et de la volaille. Nos installations se trouvent dans cinq provinces canadiennes, soit au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Ontario, en Alberta et en Saskatchewan, où nous exploitons des fermes. En tant que principal producteur et transformateur de porcs, nous sommes un acteur important sur le plan économique non seulement au Québec, mais aussi au Canada.

Comme on l'a dit il y a quelques instants, notre marché ne se situe pas seulement au Canada, mais aussi dans le monde entier. Par contre, sur l'échiquier mondial, Olymel occupe une place relativement plus petite. Nous devons faire face à des acteurs internationaux ayant une présence sur plusieurs continents et dont les activités sont nettement plus importantes que les nôtres. Nous considérons notre chiffre d'affaires, soit 4,5 milliards de dollars, comme étant modeste par rapport à celui des entreprises détenues par des intérêts et des capitaux internationaux.

J'ai mentionné nos deux secteurs d'activité, lesquels se subdivisent de la façon suivante: porc frais et porc transformé ainsi que volaille fraîche et volaille transformée. Les trois derniers secteurs ont connu des résultats exceptionnels, qui ont permis à l'entreprise d'affronter la situation que nous avons traversée au cours des dernières années. Notre secteur d'activité le plus déficitaire a été celui du porc frais. Comme on l'a mentionné lors de notre dernière assemblée annuelle, l'entreprise a perdu plus de 400 millions de dollars au cours des deux dernières années. Essentiellement, ces pertes sont liées à nos activités sur le marché international.

Nous avons dû faire un choix: revoir notre modèle d'affaires ou mourir avec lui. Nous avons décidé de revoir notre modèle d'affaires afin de soutenir l'industrie, tant québécoise que canadienne. Notre volume d'affaires est réduit et plus modeste, mais nous assurons au moins une pérennité. De plus, les perspectives sont plus encourageantes que de voir le principal transformateur de viande être exposé aux turbulences du marché international.

On l'a déjà mentionné, le marché international a été perturbé par la pénurie de main-d'œuvre, mais moins que le Canada. La pénurie de main-d'œuvre s'est évidemment ajoutée à la perte de notre capacité d'exporter nos produits vers le marché chinois, ce qui a évidemment amplifié nos pertes. Il nous a donc été impossible d'offrir des produits à valeur ajoutée pour répondre aux exigences des Canadiens.

Essentiellement, pendant de trop longs mois, nous avons abattu des animaux pour éviter qu'ils soient dirigés vers l'abattage humanitaire. Cela nous a permis de conserver des coupes de base, sans valeur ajoutée. C'est notamment ce problème qui nous a menés à décider de revoir notre plan d'affaires.

Selon ce plan d'affaires, si nous voulions continuer à abattre le même nombre d'animaux, nous devons fermer un de nos établissements. Nous y avons réfléchi sérieusement et nous avons analysé tous les facteurs: la disponibilité de la main-d'œuvre dans chaque région; la capacité d'avoir recours à des agences de placement; l'estimation des sommes à investir pour maintenir l'établissement en exploitation et pour répondre aux exigences sur le double plan environnemental et public.

Au bout du compte, nous nous sommes rendu compte que l'établissement de Vallée-Jonction était celui dont le maintien en activité se révélait le plus difficile. Il est certain que la fermeture de cet établissement situé dans une importante région de production du Québec aurait un impact. C'est évident, mais nous devons fermer un établissement dans une des quatre régions du Québec, où nous exploitons des établissements d'abattage.

Je tiens à rassurer les membres du Comité: l'analyse exhaustive a été menée sérieusement et sans idées préconçues par les plus hauts dirigeants de l'organisation. Nous voulions être certains de prendre la meilleure décision possible pour l'organisation et pour l'industrie.

• (1845)

D'ailleurs, l'annonce de la fermeture et du choix de l'établissement s'est faite non pas parce que nous étions en négociations avec les éleveurs de porcs au Québec pour une nouvelle entente de mise en marché, mais parce que cela nous permettait de prendre nos décisions en fonction de ce qui allait se passer lors de la mise en marché. En collaboration avec les éleveurs de porcs, nous avons trouvé une façon de réduire ou, du moins, de tenter de réduire les répercussions sur la production et les producteurs de la région de Vallée-Jonction. Je sais qu'il y a un représentant de cette circonscription qui participe aux travaux. Nous aurons l'occasion d'échanger avec lui sur des questions plus précises.

Nous allons collaborer avec l'État pour tenter de replacer le plus grand nombre possible de travailleurs, qu'ils soient des travailleurs étrangers temporaires ou des travailleurs qui habitent chez nous et qui font partie de nos communautés. Cependant, il faut savoir qu'Olymel s'attend à recevoir encore 1 200 travailleurs étrangers temporaires.

Malgré les efforts déployés par les gouvernements du Québec et du Canada, il y a un déficit extrêmement grand en matière de main-d'œuvre, et nous espérons qu'il aura diminué dans les prochaines années. Nous avons une capacité d'accueil dans nos autres établissements, sans pénaliser aucun travailleur québécois qui travaille déjà chez Olymel.

• (1850)

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Beauchamp. Je suis désolé, mais votre temps de parole est écoulé. Je vous ai même accordé un peu plus de temps.

Je donne maintenant la parole à M. Forget, de la coopérative agricole Sollio.

**M. Stéphane Forget (vice-président principal, Affaires publiques, Coopération et responsabilité d'entreprise, Sollio groupe coopératif):** Merci, monsieur le président.

Mesdames et messieurs les membres du Comité, bonsoir.

Je vous remercie de nous donner l'occasion de nous adresser à vous aujourd'hui.

Je vais commencer par faire un petit rappel. En activité depuis plus de 100 ans, Sollio groupe coopératif est l'unique coopérative d'approvisionnement agricole pancanadienne aux racines québécoises. Nous représentons plus de 123 000 membres, producteurs agricoles et consommateurs, qui sont regroupés dans 43 coopératives agricoles traditionnelles et coopératives de consommation.

Nous comptons plus de 15 000 employés à l'échelle du Canada au sein de nos trois groupes: BMR, le leader québécois du commerce de détail lié aux matériaux de construction et aux produits de quincaillerie, Sollio Agriculture, qui assure l'approvisionnement des fermes, et Olymel, comme M. Beauchamp l'a expliqué, qui est spécialisée dans la transformation de viande porcine et avicole.

Nos coopératives agricoles sont des sociétés constituées librement par les producteurs agricoles en vue d'assurer l'approvisionnement nécessaire à leur exploitation, d'améliorer les conditions de production et de faciliter l'écoulement des produits, notamment en allongeant la chaîne de valeur. À ce titre, comme il a été mentionné par certains d'entre vous, Olymel joue un rôle important dans l'écosystème agroalimentaire canadien et apporte une contribution considérable aux coopératives membres de notre réseau et à l'ensemble des acteurs de la filière porcine, notamment les producteurs porcins membres de notre réseau et de notre filière porcine coopérative.

Sachez aussi que les objectifs de notre groupe ont toujours été d'offrir des produits du porc de qualité et à prix compétitifs à des clients d'ici ou de partout sur la planète. Nous visons aussi à générer assez de richesse pour les représentants de tous les maillons de la chaîne.

Notre présence aujourd'hui s'explique certainement par le fait que la filière porcine québécoise, deuxième production en importance après l'industrie laitière, et première en matière d'exportation, affronte la conjoncture la plus néfaste de son histoire. D'une part, comme on l'a mentionné, les transformateurs doivent tenter de tirer leur épingle du jeu dans un marché où il y a surproduction et où le prix du porc n'a pas suivi le cours de l'inflation comme d'autres denrées comparables. D'autre part, il y a les producteurs qui peinent à joindre les deux bouts avec la hausse du prix des grains, alors que 65 % du coût de production d'un porc sont attribuables à son alimentation. Ajoutez à cela la hausse des taux d'intérêt qui frappe durablement ceux qui ont investi pour moderniser leurs installations, notamment pour assurer le bien-être animal.

Ce n'est certainement pas de gaieté de cœur qu'Olymel a dû prendre des décisions difficiles pour assurer sa rentabilité et pouvoir continuer à jouer activement son rôle dans la chaîne de valeur.

Cela dit, nous croyons fermement que le secteur porcin joue un grand rôle sur le plan économique et quant à la vitalité de nos régions. Nous croyons aussi qu'il demeure important d'investir et d'appuyer les acteurs de la filière.

Nous croyons qu'il faut maintenant lancer un message d'espoir aux producteurs qui représentent l'avenir du secteur, car la situation des producteurs indépendants est préoccupante. À cet égard, nous invitons les membres du Comité à considérer la création d'un programme d'aide destiné à indemniser les producteurs touchés. Pour ce faire, vous pourriez vous inspirer de deux initiatives créées par le gouvernement fédéral en 2009 et en 2014: le Programme de transition des exploitations porcines et le Programme de réserve pour pertes sur prêts dans l'industrie porcine. Ce serait une façon concrète d'aider la filière porcine à traverser la crise actuelle, et même à devenir plus forte, et ce, avec l'appui des gouvernements provinciaux.

Enfin, le défi relatif à la main-d'œuvre demeure. Nous pouvons notamment compter sur l'appui d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada ainsi que d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. L'apport des travailleurs étrangers ou des travailleurs immigrants est non négligeable, et il est même essentiel pour combler les besoins.

Nous espérons pouvoir compter sur l'appui de votre comité pour assurer la pleine contribution de celles et ceux qui souhaitent venir travailler dans le secteur. Il faut continuer de valoriser les métiers dans un secteur essentiel, celui de l'agroalimentaire.

Merci, monsieur le président.

Je suis prêt à répondre aux questions.

• (1855)

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Forget.

Monsieur Lehoux, au nom du Comité, je tiens à vous dire que nous reconnaissons l'impact qu'aura la fermeture de l'usine d'Olymel sur les travailleurs, les éleveurs et les producteurs de porcs. C'est sérieux, et c'est la raison pour laquelle notre comité a décidé de tenir cette réunion.

Vous avez la parole pour six minutes.

**M. Richard Lehoux (Beauce, PCC):** Merci, monsieur le président. Je vous remercie d'avoir permis la tenue de cette étude ce soir.

Je salue tous nos invités qui sont ici aujourd'hui ainsi que ceux qui participent à la réunion de façon virtuelle.

Ma première question s'adresse à M. Beauchamp, à qui je veux parler des 122 travailleurs d'Olymel, à l'abattoir de Vallée-Jonction.

**Me Paul Beauchamp:** Il y en a 123.

**M. Richard Lehoux:** Un très grand nombre d'entre eux sont venus me voir à mon bureau de circonscription.

Est-il possible de les orienter vers d'autres industries? Pourrait-on les laisser partir vers d'autres entreprises beauceronnes, par exemple?

**Me Paul Beauchamp:** Cette possibilité ne dépend pas seulement d'Olymel; elle dépend aussi des autorités fédérales. En ce qui nous concerne, nous allons collaborer avec les autorités de façon à ce que ceux et celles qui souhaitent rester dans la région puissent le faire, bien que nous soyons prêts à les accueillir ailleurs.

**M. Richard Lehoux:** Merci, monsieur Beauchamp.

J'ai parlé avec le ministre Fraser la semaine dernière, et il semblait y avoir de l'ouverture de son côté pour faire accélérer ce processus.

On sait que le marché de la Chine représente un pourcentage important de la part de marché du secteur depuis les dernières années. Y a-t-il d'autres avenues que l'on pourrait considérer?

Pour ma part, je vais m'adresser aux responsables d'Agriculture et Agroalimentaire Canada concernant le développement d'autres marchés. C'est dans ma région que se concentrent 30 % de la production. Il serait peut-être pertinent d'avoir d'autres possibilités.

Il est vrai qu'il serait intéressant de prendre en compte les programmes qui pourront aider les producteurs à traverser la crise, mais a-t-on déjà fait une analyse des autres possibilités de marché?

**Me Paul Beauchamp:** Nous y travaillons quotidiennement. L'idée de réduire notre exposition sur le marché des exportations découle du fait que c'est le marché le plus volatil. Nous avons perdu celui de la Chine. Heureusement, nous avons pu recommencer à exporter les sous-produits en Chine. C'est une base, cela ne changera pas.

C'est pour la viande qu'il nous faut trouver de nouveaux marchés. En ce qui concerne la volatilité dont je vous ai parlé, vous savez que de nombreux pays ont diminué leur production, dont les États-Unis, où de grandes entreprises ont annoncé la fermeture de maternités porcines. Ce n'est pas un problème d'Olymel, c'est un problème de l'industrie dans son ensemble. La planète est en train de revoir sa stratégie.

**M. Richard Lehoux:** C'est exact. Merci, monsieur Beauchamp.

Ma prochaine question s'adresse au représentant d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Depuis quelques années, vous travaillez certainement très fort pour ce qui est de trouver des façons d'accéder à d'autres marchés. Je pense notamment au marché de la région indo-pacifique.

Des démarches ont-elles été faites en ce sens? Y a-t-il une ouverture potentielle quant à de nouveaux marchés?

**M. Donald Boucher:** Merci de la question.

Des démarches sont en cours par le truchement du Secrétariat de l'accès aux marchés d'AAC, une division d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Il y a également des programmes en place, dont le Partenariat canadien pour une agriculture durable. Dans le cadre de ce programme, le secteur du porc a reçu des montants pour l'aider à accéder à différents marchés internationaux et à maintenir cet accès.

**M. Richard Lehoux:** Merci, monsieur Boucher.

On sait que, présentement, une grande partie de notre production, soit 70 %, est destinée à l'exportation. On pourrait réduire la production, mais, compte tenu de l'insuffisance alimentaire dans le monde, il y a peut-être quelque chose à faire de ce côté.

Ma prochaine question s'adresse maintenant aux représentants d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, ou IRCC. Selon ce que j'ai compris, il y aurait une ouverture pour accélérer le processus concernant la prolongation des contrats de travail des gens qui voudraient demeurer dans la région.

Pour certains, cela fait seulement un an et demi qu'ils sont arrivés dans la région. Ils ont déjà commencé à créer des liens avec la population. Est-ce possible d'accélérer le processus?

Vous avez mentionné la possibilité de prolonger des contrats jusqu'en septembre 2023, mais on sait que l'usine devrait fermer complètement en décembre. Comme il y a des gens qui en sont à la toute fin du programme, serait-il possible de prolonger les contrats spécialement pour eux?

• (1900)

**M. Ian Gillespie:** Comme vous l'avez mentionné, IRCC et ED-SC travaillent avec Olymel pour répertorier les travailleurs touchés et pour revoir les permis de travail et les EIMT. En effet, nous voulons prolonger la durée du séjour de ces travailleurs pour qu'ils puissent rester jusqu'à ce que l'usine ferme ses portes.

**M. Richard Lehoux:** J'ai reçu un courriel cet avant-midi à ce propos. Il y a une quarantaine de travailleurs qui ne sont pas arrivés au Canada, mais qui ont un contrat de travail avec l'usine d'Olymel. Comme ils ne sont pas encore arrivés au Canada, il y avait de l'inquiétude à ce sujet. Il s'agit de travailleurs du Sénégal et de la Tunisie, qui devaient venir travailler à l'abattoir de Vallée-Jonction.

Devront-ils recommencer tout le processus d'embauche? IRCC pourrait-il accélérer le processus pour leur permettre de venir au Canada?

**M. Tal Elharrar (directeur principal, ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration):** Merci de la question.

S'ils veulent entrer au pays pour occuper un emploi au sein d'une autre organisation située dans la même région, ils devront malheureusement recommencer le processus.

S'ils arrivent dans les six prochains mois, comme l'usine reste ouverte jusqu'en décembre, ils peuvent venir et ensuite changer d'employeur. Cela dépend du moment où ils veulent venir et s'ils peuvent changer d'employeur rapidement ou non.

**Le président:** Malheureusement, monsieur Lehoux, il ne reste que cinq secondes à votre temps de parole.

Je donne maintenant la parole à Mme Taylor Roy pour six minutes.

[Traduction]

**Mme Leah Taylor Roy (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Merci beaucoup aux témoins, qu'ils soient là virtuellement ou en personne.

Je tiens d'abord à exprimer ma sympathie aux habitants de la région. Le député d'en face a décrit les perturbations et la détresse causées par la fermeture d'une telle usine. En tant que membres du Comité de l'agriculture, nous soutenons nos agriculteurs et nous sommes conscients qu'une telle transition est très difficile.

Nous remercions les fonctionnaires du travail qu'ils accomplissent afin de faciliter cette transition.

Le député d'en face a parlé de cas individuels et de travailleurs étrangers temporaires. Chaque bureau de circonscription gère cette situation différemment, et c'est souvent lié à l'immigration.

J'aimerais revenir un peu sur le contexte plus général de l'industrie porcine au Canada.

Commençons par vous, monsieur Forget. Pensez-vous qu'il s'agit d'un enjeu à court terme en raison des difficultés créées par la pandémie de COVID et les problèmes de chaîne d'approvisionnement, ou pensez-vous que nous assistons à une transition de la demande

mondiale, peut-être à cause de nombreux facteurs, notamment la transition vers des aliments à base de plantes, les préoccupations liées au bien-être et l'évolution des préférences des consommateurs? Cela a évidemment des répercussions sur la manière dont nous réagissons à ce genre de fermeture.

[Français]

**M. Stéphane Forget:** Je pourrais commencer à répondre à la question, puis je laisserais la parole à M. Beauchamp, d'Olymel, qui est un spécialiste de cet aspect particulier, si le président me le permet.

Pour Sollio groupe coopératif, le secteur de la production porcine et de la transformation est un secteur important, dans lequel nous croyons et dans lequel nous continuons d'investir. Cela dit, Olymel a dû faire face à une tempête parfaite. Le contexte mondial était beaucoup plus difficile. La fermeture de l'usine de Vallée-Jonction est davantage une conséquence du contexte mondial que la conséquence d'un phénomène tout à fait indépendant.

Si vous êtes d'accord, monsieur le président, je vais laisser M. Beauchamp vous en dire davantage à cet égard.

• (1905)

**Me Paul Beauchamp:** Madame la députée, l'industrie porcine est très cyclique. À l'heure actuelle, nous sommes dans un creux. Nous avons fait allusion à la question de la main-d'œuvre. Or, la pandémie, qui a rendu le recrutement extrêmement difficile, nous a empêchés de réduire au minimum les conséquences de la situation, y compris la disparition du marché de la Chine.

Pour ce qui est des avenues possibles dans l'industrie, je dirai qu'Olymel n'a pas décidé de se retirer du secteur, mais plutôt de recentrer ses activités sur un volume qui correspond davantage à notre capacité de bien valoriser le produit, soit par notre secteur de la transformation de la viande, soit sur des marchés à valeur ajoutée, comme le Japon et la Corée, ou encore sur notre marché intérieur de viande fraîche. Pour nous, c'est un recentrage, jumelé à un retrait. Malgré cela, nous allons continuer de jouer un rôle extrêmement important dans notre industrie, partout au Canada. Le choix qui a été fait vise à nous mettre à l'abri d'un cycle défavorable.

[Traduction]

**Mme Leah Taylor Roy:** Merci beaucoup.

Je suis contente de savoir que vous misez sur les produits de plus grande valeur sur le marché local.

Ma prochaine question s'adresse à certains des fonctionnaires: avez-vous reçu des demandes d'Olymel pour de l'aide ou pour des programmes en vue de pallier la situation à Vallée-Jonction? Y a-t-il eu une forme quelconque de demande officielle avant que l'entreprise ne prenne la décision de fermer l'usine?

**Mme Jacinthe David (directrice générale, Opérations, Direction générale du programme des travailleurs étrangers temporaires, ministère de l'Emploi et du Développement social):** Oui, l'entreprise a communiqué avec nous quelques jours avant l'annonce publique, sans connaître l'emplacement exact, pour demander notre aide et pour savoir comment nous pourrions travailler ensemble afin de trouver d'autres occasions pour les travailleurs étrangers temporaires, que ce soit au Québec ou ailleurs.

**Mme Leah Taylor Roy:** Merci.



Il semble qu'après avoir pris la décision de fermer l'usine, ils ont demandé de l'aide pour relocaliser une partie des travailleurs, ce qui est excellent.

Avant de prendre la décision de fermer l'usine, ont-ils communiqué avec vous, par exemple, pour discuter de mesures de soutien qui pourraient être mises en place pour que l'usine demeure en activité?

**M. Donald Boucher:** En fait, l'entreprise n'a fait aucune demande officielle à Agriculture et Agroalimentaire Canada avant de prendre cette décision.

**Mme Leah Taylor Roy:** Merci, monsieur.

Il semble que la décision ait été prise en raison du contexte mondial, évidemment, et que le gouvernement ne pouvait pas faire grand-chose pour qu'elle demeure ouverte.

Nous sommes ici, au Comité de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Alors que nous discutons de la situation, quel rôle, selon vous... Le gouvernement aurait-il pu faire quelque chose pour empêcher cela?

J'essaie simplement de comprendre la teneur et la raison d'être de la discussion que nous avons à ce sujet, sachant que l'entreprise n'a fait aucune demande officielle, que la décision est liée à l'état des marchés mondiaux et que l'entreprise a décidé de se concentrer sur la viande fraîche, à l'échelle locale, et sur les produits à valeur ajoutée pour le marché d'exportation.

Selon vous, le gouvernement aurait-il pu ou dû faire les choses différemment afin d'influencer cette décision?

[Français]

**Le président:** Malheureusement, votre temps de parole est écoulé. Je vais tout de même permettre à M. Boucher de fournir une brève réponse.

[Traduction]

**M. Donald Boucher:** Je dirais, du point de vue d'AAC, que le soutien que nous avons offert vise principalement l'industrie porcine dans son ensemble. Ce soutien est lié à des aspects comme la confiance du public, la durabilité, l'innovation et l'amélioration de la résilience et de la compétitivité de l'industrie. Quant à l'accès au marché, nos fonctionnaires, tant à l'étranger qu'au pays, continuent de travailler avec acharnement, bien entendu.

Cela nous permet, à mon avis, d'examiner la chaîne d'approvisionnement et l'industrie de manière globale.

**Mme Leah Taylor Roy:** Je vous remercie. Je remercie tous les témoins de leurs réponses.

[Français]

**Le président:** Merci beaucoup.

Je cède maintenant la parole à M. Savard-Tremblay pour six minutes.

**M. Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):** Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie le Comité de m'accueillir encore une fois.

Ma question s'adresse à MM. Elharrar et Gillespie.

À la suite de la fermeture de l'usine d'Olymel, plusieurs travailleurs étrangers temporaires vont se retrouver sans emploi. Ils auront donc un permis de travail fermé.

La situation n'est pas propre à Olymel. Il en a été de même pour d'autres entreprises dont nous avons tous entendu parler.

Avant la fin d'un permis de travail fermé, on négocie généralement en fin de contrat une nouvelle entente avec les travailleurs visés. Si ces derniers ne signent pas l'entente pour une durée déterminée alors qu'ils attendent un permis de travail ouvert, ils se font montrer la porte par l'employeur à la fin du contrat. Comme leur permis est fermé, ils se retrouvent dans une situation où ils n'ont pas le droit de travailler pour plusieurs mois. Ils en viennent ainsi souvent à travailler au noir pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille.

Concrètement, quels sont les recours offerts à ces travailleurs?

Comme députés, nous recevons des appels sur ce genre de cas. Quand nos équipes communiquent avec les entreprises pour s'informer, on leur répond qu'il n'y a rien à faire.

Que pouvons-nous dire à ces travailleurs, aujourd'hui? Que peuvent-ils faire?

• (1910)

[Traduction]

**M. Ian Gillespie:** Je dirai d'abord que tous les ressortissants étrangers qui sont au Canada grâce à un permis de travail ont le droit, l'autorité ou la possibilité de demander un nouveau permis de travail. Ce droit est inscrit dans le règlement d'application de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés. Il existe, pour ce faire, un certain nombre de critères. Cela pourrait comprendre une étude d'impact sur le marché du travail, qui serait effectuée par Emploi et Développement social Canada. Sinon, ils pourraient satisfaire aux exigences de l'une des voies du Programme de mobilité internationale.

En fin de compte, les travailleurs qui ont un permis de travail fermé et qui sont mis à pied, par exemple, peuvent chercher un autre emploi. Cela dépendrait simplement de l'employeur et de la situation. Ils pourraient demander un nouveau permis de travail.

[Français]

**M. Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Que se passe-t-il pendant la période de traitement?

**M. Ian Gillespie:** Comme je l'ai mentionné dans mes observations, nous avons une politique publique visant à aider ces travailleurs à changer d'employeur plus rapidement.

S'ils reçoivent une nouvelle offre d'emploi, ils peuvent soumettre une demande à IRCC, et ils pourront travailler pour ce nouvel employeur dans un délai de deux semaines.

**M. Simon-Pierre Savard-Tremblay:** D'accord, je vous remercie.

Ma prochaine question s'adresse aux représentants d'Olymel, soit MM. Beauchamp et Banville.

Je représente la circonscription de Saint-Hyacinthe—Bagot et j'ai l'impression de jouer encore une fois dans un triste film. En effet, il y a six mois, vous avez annoncé la fermeture de l'usine de Saint-Hyacinthe. Chaque cas est différent, mais il y a quand même certaines raisons qui sont souvent invoquées, notamment la fameuse raison liée à la pénurie de main-d'œuvre.

Devrions-nous surveiller d'autres usines actuellement, dont la survie pourrait être en danger si aucune mesure n'est prise rapidement?

**Me Paul Beauchamp:** Je vais commencer à répondre à votre question, puis je laisserai la parole à mon collègue.

Il est certain qu'une entreprise comme Olymel, qui exploite 35 établissements, est toujours en train de revoir ses activités dans le but d'améliorer ses processus d'affaires. Je vous mentirais en disant que la fermeture d'usines n'arrivera plus jamais ailleurs. Cela dit, notre priorité est de nous occuper des employés qui ont travaillé chez nous pendant de nombreuses années. Certains ont mené toute leur carrière chez Olymel.

Monsieur Banville, je vous cède la parole.

**M. Louis Banville (vice-président, Ressources humaines, Olymel S.E.C.):** Je vous remercie, monsieur Beauchamp.

Monsieur le député, je réitère les propos de M. Beauchamp. Dans le cas de l'usine de Vallée-Jonction, nos équipes continuent d'être à pied d'œuvre, en collaboration avec divers paliers gouvernementaux. Nous voulons que les travailleurs étrangers temporaires de Vallée-Jonction — de façon plus précise — aient accès à d'autres emplois dans des établissements d'Olymel pour maintenir leur lien d'emploi. Ces gens ont un, deux, trois ou quatre années d'ancienneté et nous allons les reconnaître, comme ce sera le cas pour tous les autres employés qui seront mutés.

Notre priorité est donc de faire en sorte que le personnel puisse continuer à travailler chez nous. En ce qui concerne les employés qui voudront rester dans la région, nous participons aux démarches visant l'obtention d'un permis ouvert, si c'est possible. Nous attendons toujours des réponses à ce sujet.

En général, dans ses autres établissements, Olymel a fait ses devoirs pour recruter la main-d'œuvre nécessaire. Seize conventions collectives ont été rouvertes en 12 mois afin de nous assurer d'être compétitifs sur le plan de l'embauche, ce qui, dans bon nombre d'établissements, a donné des résultats. Cela nous permet aussi de progresser dans le cas des produits à valeur ajoutée et de maintenir des emplois dans les autres établissements.

Comme mon collègue l'a mentionné, on ne peut jamais dire jamais, mais les efforts déployés à ce jour dans nos 29 autres établissements pour embaucher des employés et les retenir, ainsi que pour créer des emplois, ont été fructueux. Nous continuons à agir dans ce sens afin de sécuriser les activités de ces établissements.

• (1915)

**M. Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Je vous remercie.

Combien de temps de parole me reste-t-il, monsieur le président?

**Le président:** Monsieur Savard-Tremblay, il ne vous reste que 15 secondes.

**M. Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Je remercie les témoins de leurs réponses.

**Le président:** Merci beaucoup.

Je cède maintenant la parole à M. MacGregor pour six minutes.

[Traduction]

**M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NDP):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à tous nos témoins. J'aimerais me faire l'écho de mes collègues en exprimant notre tristesse à tous quant au sort des travailleurs de cette usine précise.

Monsieur Beauchamp, j'aimerais commencer par vous.

J'ai lu un article de CTV datant de la mi-avril dans lequel le PDG Yanick Gervais et le président du syndicat, Martin Maurice, étaient tous deux cités. Je pense que M. Gervais a indiqué que le choix s'était notamment arrêté sur cette usine parce qu'elle avait besoin de rénovations importantes s'élevant à 40 millions de dollars. Le chef du syndicat, Martin Maurice, a affirmé que cette usine, en fait, était la plus rentable. En outre, il a soulevé des questions sur les 150 millions de dollars de fonds publics reçus par Olymel il y a deux ans pour accroître sa compétitivité.

Pour que le Comité comprenne bien, d'une part, on a le PDG qui indique que cette usine avait besoin d'environ 40 millions de dollars en rénovations et, d'autre part, le président du syndicat des travailleurs qui affirme que cette usine était la plus rentable et que votre entreprise avait reçu un montant assez élevé de fonds publics.

Y a-t-il eu des décisions internes sur la façon d'utiliser ces fonds pour moderniser l'usine la plus rentable de l'entreprise, selon le président du syndicat?

[Français]

**Me Paul Beauchamp:** C'est une question qui mérite une réponse assez détaillée, si vous me le permettez.

La question du montant des investissements a été étudiée par nos gens. On parle de 40 millions de dollars, et je confirme le chiffre, pour maintenir l'usine en exploitation. Un autre élément dont nous devons tenir est l'état du bâtiment. Il s'agit d'une usine âgée, qu'on a agrandie par l'intérieur, si vous me permettez l'expression, et qui présenterait des limites pour l'installation d'outils issus des nouvelles technologies, comme la palettisation automatisée et l'utilisation d'un robot. Il n'y a pas d'espace, que ce soit en superficie ou même en hauteur, pour investir et remettre cet établissement à niveau, c'est-à-dire le rendre compétitif par rapport au peloton de tête mondial.

On dit que l'usine est la plus profitable de l'entreprise. À une certaine époque, l'établissement de Vallée-Jonction était considéré comme étant le bateau amiral, la seule usine qui permettait d'exporter des produits à valeur ajoutée vers le Japon. Cependant, depuis lors, tous nos autres établissements au Canada ont réussi à atteindre le niveau de Vallée-Jonction. Je veux souligner un léger détail: nous n'avons pas de centre de profit par usine. Ce que nous avons, ce sont des centres de coût. Dans la mesure où l'ensemble des usines est capable de faire le même produit, ce n'est aucunement une question de profitabilité, et tout le monde peut être égal. Cela faisait partie des critères.

Quant à l'argent que le gouvernement a investi — ce n'est pas une subvention qui a été donnée, mais un investissement dans la société —, le gouvernement du Québec détient un pourcentage de la société. Une liste de projets avait été donnée au gouvernement, à titre indicatif. Il s'agissait de projets auxquels nous nous destinions, notamment la mise à niveau technologique, où le montant le plus important était consacré aux technologies de l'information.

Le montant de l'investissement gouvernemental peut paraître gros, mais il était destiné non pas à une usine, mais à toute l'entreprise. Comme nous l'avons mentionné, il faut tenir compte du nombre d'établissements et du nombre de secteurs d'activité. Je vous rappelle qu'il s'agit d'un investissement, et non d'une subvention. Cela fait une grande différence.

Vous me permettez, à moi aussi, de souligner...

[Traduction]

**M. Alistair MacGregor:** Je suis désolé de vous interrompre. J'aimerais simplement avoir le temps de poser une autre question. Vous pourrez compléter, si vous le voulez.

Le Comité a reçu des données du gouvernement du Canada qui révèlent une augmentation considérable des exportations de porc vers la Chine en 2020, comme vous l'avez aussi confirmé, en raison de la peste porcine africaine, qui a décimé l'industrie porcine chinoise.

Voici ce que je veux comprendre: comment une entreprise comme la vôtre peut-elle se préparer pour les périodes difficiles pendant les périodes de prospérité? On a constaté une énorme augmentation en 2020. J'aimerais connaître la hausse des profits d'Olymel en 2020. Cela a été suivi, bien entendu, par les baisses plutôt catastrophiques en 2021 et en 2022. Comment une entreprise comme la vôtre peut-elle se préparer, lorsqu'elle enregistre une hausse de profits lors d'une très bonne année, mais qu'une période plus difficile se dessine à l'horizon? Réinvestissez-vous cet argent? Examinez-vous la situation d'usines que vous jugez susceptibles d'être en difficulté?

Je veux simplement connaître le processus de prise de décisions au sein de votre entreprise en période de prospérité.

• (1920)

[Français]

**Me Paul Beauchamp:** Vous avez raison de soulever le fait qu'il y a eu de bonnes années, mais nous venons d'en vivre de terribles. Je rappelle aux membres du Comité que nous exerçons nos activités dans quatre secteurs: porc frais, porc transformé, volaille fraîche, volaille transformée. L'ensemble des secteurs a pu bénéficier de ces années où nous avons eu de bons résultats. En fait, nous avons eu des résultats intéressants. Cependant, ils n'étaient pas uniquement attribuables à la production de porc frais.

J'ai mentionné tantôt que les résultats étaient hautement volatils dans ce secteur. Il y a eu de bonnes années, mais pas nécessairement seulement à cause de la production de porc frais, et les mauvaises années que nous venons de traverser n'étaient attribuables qu'aux résultats liés à celle-ci. Dans les trois autres secteurs, l'entreprise a réalisé ses meilleurs résultats à vie. Cela a donc fait très mal à l'organisation.

Heureusement, nos propriétaires et les entrepreneurs du secteur agroalimentaire sont patients. Ils comprenaient la situation. Ils savaient qu'il s'agissait d'un creux de cycle, mais qu'il nous fallait prendre des décisions importantes, même draconiennes, pour corriger la situation et nous mettre à l'abri, à l'avenir, de résultats négatifs d'une telle amplitude.

Le plan d'affaires qui a été proposé par la haute direction et que nous avons mis en œuvre par la suite visait à tenter de contrer ce genre de problèmes à moyen et à long terme. Ce n'est pas que nous délaissions le secteur, il s'agit seulement d'un rajustement de stratégie.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Beauchamp et monsieur MacGregor.

[Traduction]

Chers collègues, nous passons à des interventions de quatre minutes pour les conservateurs et les libéraux, et de deux minutes

pour le Bloc et le NPD. Il ne nous reste que quelques minutes, mais nous avons été retardés en raison de problèmes techniques.

Nous passons maintenant à M. Gourde pour quatre minutes tout au plus, s'il vous plaît.

[Français]

**M. Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC):** Merci, monsieur le président.

Ma question s'adressera aux représentants d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

Je tiens à vous dire que la production porcine est très forte dans ma région. Ces producteurs sont mes cousins, mes voisins, mes amis. Ils sont très inquiets présentement, et ils ont besoin de plus que de l'espoir. Ils ont besoin que tous les intervenants de la filière, tout le monde, poussent à la roue.

Olymel a dit qu'elle avait besoin de 1 200 travailleurs étrangers temporaires. Chaque fois que l'arrivée de travailleurs étrangers temporaires chez Olymel est retardée, une ferme meurt. Ce sont des drames humains. On parle de gens qui ont consacré leur vie à leur entreprise et qui perdent 50 \$ par porc présentement. Imaginez les pertes pour les fermes qui produisent de 100 à 200 porcs par semaine. Cela représente de 5 000 \$ à 10 000 \$ par semaine. Olymel a besoin de ces travailleurs pour valoriser sa viande.

Le gouvernement a-t-il donné un signal clair à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour accélérer le traitement des dossiers afin qu'Olymel puisse travailler et valoriser cette viande le plus rapidement possible?

**M. Tal Elharrar:** Merci de la question.

[Traduction]

Je dirai d'abord que le délai de traitement actuel pour les travailleurs étrangers temporaires est de 24 jours. C'est le temps requis après la présentation d'une demande pour entrer au pays, lorsque nous avons besoin de travailleurs étrangers temporaires. Il s'agit d'une diminution par rapport aux 67 jours requis l'été dernier, en juillet 2022.

Nous avons déjà augmenté considérablement...

[Français]

**M. Jacques Gourde:** Des cas de travailleurs étrangers, nous en voyons pratiquement tous les jours à nos bureaux de circonscription. Le traitement de leur dossier ne prend pas des jours, il prend plutôt des mois, voire des années, dans certains cas.

Je demande au gouvernement de procéder le plus rapidement possible et de fournir immédiatement à Olymel tous les travailleurs étrangers dont l'entreprise a besoin. Cela ne coûtera pas cher à la société canadienne, et cela permettra à Olymel de se sortir du bois, d'abattre ses porcs, de transformer sa viande et de sauver des fermes.

Au Québec, les répercussions touchent 1 000 fermes. L'exportation de viande de porc, pour le Québec, représente plus d'argent que l'exportation de l'électricité d'Hydro-Québec.

Avez-vous pensé à toutes les économies régionales qui vont s'écrouler? C'est énorme. Je veux qu'Olymel puisse avoir des travailleurs étrangers d'ici deux mois, au maximum. Délivrez des permis. Faites votre travail, s'il vous plaît.

Ma prochaine question s'adressera au représentant d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

On m'a dit que les protéines de porc étaient recherchées à l'échelle mondiale et qu'il y avait là une possibilité de marché.

Y a-t-il des possibilités intéressantes, dans l'avenir, pour les protéines de porc, à court, moyen et long terme?

• (1925)

**M. Donald Boucher:** Merci beaucoup de la question.

Quand on regarde les profils de consommation, ne serait-ce qu'ici, au Canada, on voit qu'il y a un repositionnement quant à la viande, compte tenu de l'arrivée des protéines végétales sur le marché. La demande demeure forte, mais il y a quand même une migration vers d'autres types de protéines.

Cela dit, la classe moyenne se développe de plus en plus dans certains marchés émergents, et nous pensons qu'il y a quand même une perspective positive pour les protéines animales dans l'avenir.

**Le président:** Il ne vous reste que cinq secondes, monsieur Gourde.

**M. Jacques Gourde:** Merci beaucoup.

**Le président:** J'aimerais rappeler à tous les membres du Comité d'être respectueux envers tous les témoins. Je comprends que cette question est très importante pour tous, mais restons respectueux, s'il vous plaît.

Madame Valdez, vous avez la parole pour quatre minutes.

[Traduction]

**Mme Rechie Valdez (Mississauga—Streetsville, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence aujourd'hui.

Je viens d'une famille d'éleveurs de porcs. Je suis donc sensible aux répercussions qu'aura la fermeture de l'usine de transformation Olymel de Vallée-Jonction sur les travailleurs et les familles en particulier et, bien entendu, sur l'ensemble de l'industrie porcine.

Par votre intermédiaire, monsieur le président, mes questions sont pour M. Boucher.

Pouvez-vous nous dire quelles mesures ont été prises par le ministère en réaction à la situation? Pouvez-vous nous dire si on a eu recours au Programme pilote sur l'agroalimentaire dans ce cas-ci?

**M. Donald Boucher:** Je ne suis pas certain d'avoir bien compris la dernière partie de la question. Cela dit, en ce qui concerne les mesures prises par Agriculture et Agroalimentaire Canada, comme je l'ai indiqué dans ma déclaration préliminaire, le ministère appuie l'industrie porcine de diverses façons, notamment par l'intermédiaire de nos programmes de gestion des risques de l'entreprise.

Nous avons des capacités en matière de développement des exportations et d'accès aux marchés. Nous savons que l'industrie porcine est fortement axée sur les exportations; 70 % de la viande produite est exportée. Nous examinons divers programmes dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture et de sa nouvelle version, le Partenariat canadien pour une agriculture durable, qui traite des questions d'innovation et de compétitivité. Toutefois, je pense, encore une fois, que cela vise à améliorer la compétitivité de l'industrie dans son ensemble plutôt qu'à régler un enjeu unique comme celui dont il est question.

**Mme Rechie Valdez:** Merci.

Pouvez-vous nous expliquer le processus de nomination du médiateur spécial pour faciliter les négociations entre l'entreprise et ses travailleurs?

**M. Donald Boucher:** Je vous remercie beaucoup de la question. Je pense que cela a été fait par le gouvernement provincial du Québec. Je ne peux donc pas faire de commentaires à ce sujet. Je suis désolé.

**Mme Rechie Valdez:** Pas de problème.

Ma prochaine question s'adresse au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Dans votre déclaration préliminaire, vous avez mentionné plusieurs programmes qui sont offerts par le ministère. À la suite de cette fermeture, a-t-on prévu élargir ou modifier ces programmes?

**M. Ian Gillespie:** Non, pas à ma connaissance. Vous savez sans doute que les programmes canadiens des travailleurs étrangers temporaires sont très larges. Il existe divers volets, en particulier dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires. Essentiellement, tout employeur peut s'en prévaloir et demander l'autorisation d'embaucher des travailleurs étrangers temporaires. Dans le cadre du Programme de mobilité internationale, le permis de travail propre à un employeur précis offre diverses avenues aux employeurs pour l'embauche de travailleurs étrangers temporaires, et les ressortissants étrangers ont aussi la possibilité d'obtenir un permis de travail ouvert.

Cette gamme de programmes offre déjà une multitude de voies différentes.

• (1930)

**Mme Rechie Valdez:** Merci.

Je pense que ma prochaine question s'adresse soit à vous, soit à Mme David. Pouvez-vous nous donner des détails sur les services d'aide qui seront offerts aux travailleurs touchés, par exemple les programmes de recyclage ou de services de transition?

**Mme Jacinthe David:** J'aimerais avoir une précision. Parlez-vous des travailleurs étrangers temporaires ou des travailleurs de Vallée-Jonction, des gens de la région?

**Mme Rechie Valdez:** Je parle des gens de la région.

**Mme Jacinthe David:** Je sais que Service Canada a communiqué avec l'entreprise pour veiller à ce que nous puissions offrir des services aux personnes touchées, notamment l'assurance-emploi, etc. Je sais qu'il y a eu un premier contact.

[Français]

**Le président:** Merci beaucoup.

Monsieur Savard-Tremblay, je vous cède maintenant la parole pour deux minutes.

**M. Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Je voudrais tout simplement reprendre ma conversation de tout à l'heure avec M. Beauchamp et M. Banville, là où nous l'avions laissée.

Il est question de la désuétude des installations. J'imagine que plusieurs usines risquent d'être délocalisées ou de devoir fermer leurs portes. Je ne parle pas nécessairement d'Olymel, mais vous pourriez me dire ce qui en est pour vous. Corrigez-moi si je me trompe, mais il me semble que ces options ont aussi été évoquées pour ce qui est de l'usine dont il est question aujourd'hui.

Croyez-vous que le fédéral devrait investir dans la modernisation des installations destinées à la transformation alimentaire?

**Me Paul Beauchamp:** Je pense que cela serait utile pour soutenir le secteur porcin et d'autres secteurs alimentaires. Il faut trouver un équilibre et ne pas négliger le secteur de la production. Je sais qu'on fait déjà des efforts importants en ce sens.

Il faut aussi soutenir nos producteurs et nos activités de transformation, parce que, sans producteurs, il n'y a pas de transformation possible. Des producteurs sans usine, cela n'existe pas non plus. À long terme, il faut tenir compte de la chaîne de valeur et soutenir tant la ferme que le secteur de la transformation.

**M. Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Monsieur Banville, avez-vous quelque chose à ajouter à cet égard?

Croyez-vous que le fédéral devrait investir dans la modernisation des installations?

**M. Louis Banville:** Merci de la question, monsieur le député.

Je pense que mon collègue M. Beauchamp a bien répondu à la question pour ce qui est des aspects technologiques.

Pour ma part, je réitère le fait que, malgré les efforts d'Olymel pour se doter d'un personnel issu des régions, qui ont donné certains résultats, la question des travailleurs étrangers va demeurer.

Nous avons toujours pris la même orientation, soit de travailler avec les travailleurs étrangers selon une vision à long terme, que ce soit à Vallée-Jonction ou ailleurs. Nous avons choisi des travailleurs étrangers d'expression francophone pour permettre leur intégration, ce qui a manifestement bien fonctionné en Beauce. Nous le faisons partout au Québec. Nous aidons aussi les travailleurs étrangers à obtenir leur résidence permanente. Le délai de traitement des demandes, dont le député Gourde a fait mention, a d'ailleurs son importance aussi une fois que ces gens sont arrivés au Canada.

Le fait de soutenir les travailleurs dans leurs démarches pour obtenir la résidence permanente est un aspect important, parce qu'en fin de compte, ces gens vivent en région, ils ont des revenus de l'ordre de 60 000 dollars par année, ils achètent des maisons, ils consomment, ils payent des impôts et ils deviennent des citoyens à part entière. Nous avons toujours travaillé selon cette vision à long terme avec les travailleurs étrangers temporaires.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Banville.

Merci beaucoup, monsieur Savard-Tremblay.

Monsieur MacGregor, vous avez la parole pour deux minutes.

[Traduction]

**M. Alistair MacGregor:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Beauchamp, je crois que vous avez abordé la question lors d'un échange avec d'autres collègues. Concernant l'usine en question, à Vallée-Jonction, il faut savoir qu'il y a dans la région une importante grappe de producteurs primaires de porc. Évidemment, ils doivent maintenant s'adapter rapidement à la fermeture de l'usine. Je sais que l'usine transformait du porc venant d'ailleurs loin que l'Ontario. Donc, il ne s'agissait pas seulement de porc produit à l'échelle locale et régionale.

Cela dit, les producteurs primaires doivent s'adapter à une importante fermeture. À votre avis, comment Agriculture et Agroalimentaire Canada intervient-il auprès de ces producteurs primaires lors-

qu'une de vos usines ferme ses portes? En fin de compte, notre comité compte écrire une lettre à la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Les producteurs pourraient être confrontés à une augmentation des coûts de transport. Certains d'entre eux devront peut-être se tourner vers d'autres secteurs agricoles parce qu'il y aura une production excédentaire. Pouvez-vous en dire davantage à ce sujet?

• (1935)

[Français]

**Me Paul Beauchamp:** Je ne voudrais pas me substituer au gouvernement quant aux choix stratégiques qu'il aura à faire. Cela dit, il est certain qu'offrir un soutien aux producteurs de porcs est essentiel. Ils traversent une crise, tout comme nous. Toutefois, si on ne maintient pas la base de production des usines de transformation, cela ne donnera pas grand-chose.

Nous avons fait le choix stratégique de nous repositionner. Il faut penser aux producteurs, tant ceux de l'Ontario que ceux du Québec — je vais prêcher un peu plus pour le Québec, car c'est ma région. Je pense que c'est important. Comment peut-on les accompagner à court terme? Nous avons négocié une entente de mise en marché avec les éleveurs au Québec, selon laquelle nous avons accepté de prolonger les délais d'exploitation pour permettre une meilleure transition. Toutefois, c'est loin d'être parfait. Il faut du soutien. Les producteurs vont devoir faire face à des coûts énormes, parce qu'on ne réussira pas à bien ajuster la date de fermeture par rapport au plan de transition que les éleveurs se sont donné au Québec.

Ils auront donc besoin de soutien jusqu'à la mise en œuvre complète du plan, que ce soit en ce qui a trait au transport ou aux revenus à la ferme, auxquels on a déjà fait allusion. Le coût des grains est exorbitant, et les taux d'intérêt ont connu une flambée extrêmement importante. On est à court de liquidités, d'autant plus que les producteurs ont accepté, au Québec, de soutenir les entreprises de transformation québécoises en acceptant une diminution du prix pour leur permettre de se remettre sur les rails. Ce n'est pas juste Olymel qui a besoin de soutien, mais vraiment toute l'industrie.

**Le président:** Merci beaucoup.

Monsieur Steinley, je pense que vous avez un point à clarifier. Vous avez la parole, mais soyez bref, s'il vous plaît.

[Traduction]

**M. Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Gillespie, vous avez dit qu'il y avait un délai de 24 jours pour la délivrance des visas d'urgence pour les travailleurs étrangers temporaires. Pourriez-vous transmettre ces données au Comité, simplement pour nous assurer qu'elles sont exactes?

Dans nos bureaux, 80 % de notre travail est lié à des visas et aux communications avec IRCC. Je dirais, pour avoir travaillé sur de tels dossiers, que le délai de 24 jours semble plutôt exceptionnel. Si vous pouviez juste vous assurer qu'il s'agit du bon chiffre, puis transmettre ces données au Comité, je vous en serais très reconnaissant.

**Le président:** Merci beaucoup, chers collègues. C'est ainsi que se termine cette partie de la séance.

Monsieur Gillespie, veuillez s'il vous plaît transmettre ces renseignements au Comité. Si vous avez des précisions à apporter, vous pouvez aussi les fournir par écrit.

Nous avons dépassé le temps imparti, mais je tiens à remercier nos témoins de leur présence aujourd'hui pour discuter d'une question d'une grande importance.

Chers collègues, nous allons suspendre la séance quelques minutes, le temps d'accueillir nos prochains témoins. Ensuite, nous reprendrons la séance. Donc, ne vous éloignez pas trop.

[Français]

**Des voix:** Merci.

• (1935) \_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_

• (1940)

[Traduction]

**Le président:** Chers collègues, nous reprenons. Bienvenue à cette deuxième partie de la séance de ce soir.

J'ai hâte que nos témoins se joignent à nous dans la salle.

[Français]

Nous recevons M. René Roy, président, et M. Stephen Heckbert, directeur exécutif, tous deux du Conseil canadien du porc; M. David Duval, président et éleveur de porcs, Les Éleveurs de porcs du Québec; et M. Eric Schwindt, directeur, Ontario Pork.

[Traduction]

Chaque organisme disposera de cinq minutes pour faire une déclaration liminaire. Nous allons commencer par le Conseil canadien du porc.

[Français]

Monsieur Roy, vous avez la parole pour cinq minutes.

• (1945)

**M. René Roy (président, Conseil canadien du porc):** Monsieur le président, membres du Comité et invités, bonjour.

Je m'appelle René Roy. Je suis producteur de porcs dans la région de la Beauce et président du Conseil canadien du porc. Je suis accompagné aujourd'hui de notre directeur exécutif, M. Stephen Heckbert.

Je vous remercie de nous avoir invités à nous joindre à vous, aujourd'hui, en cette période très difficile pour les producteurs de porcs du Canada.

Ma voix se fait l'écho de celle de 7 000 producteurs et productrices de porcs au Canada.

[Traduction]

Je vais commencer par quelques éléments fondamentaux.

L'industrie porcine canadienne représente près de 1 % de nos exportations totales, soit près de 5 milliards de dollars par année. Si la décision n'est pas annulée, la fermeture de cette usine pourrait entraîner une réduction de 12 % de la production porcine au Canada, ce qui aurait des répercussions démesurées dans l'Est du Canada.

Voici trois points que j'aimerais que vous reteniez aujourd'hui.

La situation ne se limite pas à l'échelle locale. Elle aura des répercussions sur les agriculteurs partout au pays ainsi que sur notre capacité, en tant que pays, de produire des aliments pour le monde entier. Cette situation pourrait être une occasion de diversifier l'industrie de la transformation au Canada et d'établir un équilibre entre la production et la capacité de transformation. Cette situation peut être un rappel que la production alimentaire est un secteur d'importance stratégique nationale pour notre pays et que tout accord commercial doit être négocié en conséquence.

Pourquoi est-ce une question d'intérêt national? Nos producteurs sont directement touchés par la fermeture et, si aucune mesure n'est prise, l'offre excédentaire d'animaux pourrait avoir des répercussions à long terme sur notre industrie. Ce ne sont pas seulement les producteurs du Québec qui sont touchés, mais aussi les producteurs du Canada atlantique et de l'Ontario. Les effets se feront sentir partout au pays, notamment en raison du prix que les producteurs reçoivent pour leurs animaux. C'est pourquoi nous demanderons au gouvernement fédéral de soutenir nos agriculteurs afin qu'ils puissent continuer à exercer leur profession après ce ralentissement temporaire.

Deuxièmement, il faut adopter une approche stratégique à l'égard de notre secteur de la transformation des aliments et de la production alimentaire en général. L'industrie canadienne du porc a bénéficié de la diversité de ses acteurs, et nous pouvons inverser la tendance de la concentration du marché qu'on observe actuellement. La capacité de transformation est toujours là, et si nous agissons rapidement, nous pourrions favoriser l'arrivée de nouveaux joueurs sur le marché. Notre industrie est prête à travailler avec le gouvernement pour saisir ces occasions.

Troisièmement, nous devons accepter une vérité fondamentale: l'agriculture est une industrie d'une importance stratégique essentielle pour le Canada. L'empreinte environnementale de la production porcine canadienne est parmi les plus faibles au monde. Nous avons l'occasion et la responsabilité de nourrir la population mondiale avec nos produits. La nouvelle stratégie pour l'Indo-Pacifique est un pas dans la bonne direction, mais il faut en faire plus. Dans les prochains mois, avec nos partenaires du secteur, nous travaillerons à l'élaboration d'une stratégie nationale sur l'industrie du porc. Toutefois, nous avons besoin d'une politique agricole nationale, en particulier dans un monde bouleversé par les changements climatiques dont nous voyons les effets dans nos exploitations agricoles.

Nous avons besoin d'un engagement à renforcer le secteur de l'agriculture et les exportations agricoles. Voilà pourquoi il est essentiel d'adopter une position plus ferme par rapport aux accords commerciaux. Notre secteur est exclu de marchés comme l'Europe, avec laquelle nous avons trois accords, parce que nous acceptons des obstacles non tarifaires au commerce.

[Français]

Nous devons penser stratégiquement. Nous devons penser à une industrie où le Canada est déjà en tête, où notre avantage géographique est clair et où nous pouvons apporter de la nourriture à nos gens, ici et partout dans le monde.

Merci.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Roy.

Monsieur Duval, vous avez la parole.

**M. David Duval (président et éleveur de porcs, Les Éleveurs de porcs du Québec):** Bonjour, monsieur le président.

Bonjour, mesdames et messieurs les membres du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Tout d'abord, au nom des éleveurs et éleveuses de porcs du Québec, je souhaite exprimer ma reconnaissance pour m'avoir invité à participer à cette réunion.

L'annonce de la fermeture imminente de l'usine de transformation d'Olymel à Vallée-Jonction aura un impact sur beaucoup de personnes. Nous sommes de tout cœur avec ceux et celles qui sont directement et indirectement touchés par cette fermeture.

Bien des commentateurs se sont exprimés sur les raisons ayant motivé cette fermeture, et ils critiquent les acquisitions et la gestion d'Olymel et du groupe Sollio. Je ne suis pas ici pour faire la même chose, mais bien pour vous expliquer les répercussions qu'aura la fermeture de l'usine de Vallée-Jonction sur les éleveurs.

Avant de parler concrètement de la fermeture, je tiens à vous dire que l'élevage de porcs au Québec représente des retombées économiques de 3,7 milliards de dollars et 38 000 emplois directs ou indirects. Nous représentons 1 600 fermes porcines et 2 500 producteurs et productrices, dont 32 % sont des femmes, et 25 % ont moins de 40 ans.

En 2016, Olymel et Sollio acquéraient les entreprises Atrahan et La Fernandière. En créant un partenariat avec le Groupe Robitaille, ils mettaient la main sur Aliments Lucyporc et Viandes Dunham. Les entreprises Aliments Triomphe et Pinty's, en Ontario, ont suivi en 2018. Finalement, en 2020, Olymel intégrait l'entreprise F. Ménard et sa part de marché, soit 15 % du marché.

Le 8 novembre 2022, dans un article de *La Presse*, on nous rappelait que ces acquisitions, faites entre 2015 et 2021, ont fait grimper la dette à long terme de Sollio de 220 millions de dollars à 1 milliard de dollars. Rappelons au passage que Sollio est aussi le plus gros acteur au Québec pour ce qui est des intrants, les grains qui servent à l'alimentation des porcs, et un acteur majeur quant à l'élevage de porcs proprement dit.

Je suis le président des Éleveurs de porcs du Québec, et c'est à ce titre que le Bureau de la concurrence du Canada m'a contacté dans le cadre de son examen de la fusion d'Olymel et de F. Ménard, en 2019. Le Bureau de la concurrence a fait son examen de cette fusion et a donné son aval, comme il l'avait fait en 2018 pour ce qui est de Pinty's, et en 2016 pour Atrahan. Il aurait été pertinent d'avoir des gens du Bureau de la concurrence pour leur demander pourquoi ils ont donné leur aval sans mesures restrictives ni discussions.

Je peux vous confirmer qu'Olymel a été dans une tempête parfaite. Compte tenu de la situation géopolitique avec la Chine, les problèmes de main-d'œuvre qui ne sont pas encore réglés, la pandémie de COVID-19, et j'en passe, qui est responsable de ce qui arrive présentement? Je pense que la responsabilité est partagée entre le gouvernement et Olymel. Quoi qu'il en soit, la situation a assurément touché les producteurs.

Les éleveurs et les éleveuses de porcs sont inquiets. Au cours des dernières années, ils ont payé le prix pour cette situation plus souvent qu'à leur tour. Il y a un manque criant de liquidités dans les entreprises porcines du Québec, et il est temps que les deux paliers de gouvernement nous aident. En ce moment, pour chaque porc vendu au Québec, nous perdons en moyenne 50 \$. C'est tout près de 225 millions de dollars qu'il en a coûté aux producteurs en 2022. En 2023, on annonce des pertes supplémentaires de 250 millions à

300 millions de dollars. C'est une réelle catastrophe quant aux liquidités des fermes, et c'est dangereux pour le moral de nos producteurs et productrices, qui se lèvent chaque matin pour nourrir le Québec, le Canada et le monde.

Nous avons besoin de main-d'œuvre dans les fermes et dans les abattoirs. J'emploie chaque année les mêmes travailleurs étrangers temporaires, mais je dois faire chaque année les mêmes démarches administratives. C'est absurde. Il me semble que le gouvernement du Canada devrait être en mesure de simplifier l'embauche, la rétention, mais, surtout, la réembauche de ces travailleurs étrangers.

Le gouvernement fédéral pourrait nous aider à ouvrir de nouveaux marchés et à trouver de nouveaux acteurs pour investir dans la filière et les abattoirs.

Le gouvernement fédéral pourrait aussi simplifier le processus d'accréditation de l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour la création de nouveaux abattoirs.

• (1950)

Ce sont là des pistes de solution pour que l'État fédéral nous aide à traverser cette période difficile. À court terme, les fermes ont besoin d'une injection de liquidités.

Je vous remercie de votre attention, et je répondrai à vos questions le mieux possible, en fonction de mes connaissances.

• (1955)

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Duval.

Monsieur Schwindt, vous avez maintenant la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

**M. Eric Schwindt (directeur, Ontario Pork):** Je m'appelle Eric Schwindt. Je suis un producteur de porc de la région de Waterloo en Ontario et un membre du conseil d'administration d'Ontario Pork. Je suis ravi de l'occasion d'être ici ce soir pour discuter de l'incidence de la fermeture de l'usine de Vallée-Jonction sur les producteurs porcins de l'Ontario.

Ontario Pork porte la voix des producteurs porcins de la province et est un chef de file dans l'industrie agricole. Notre mission consiste à favoriser un milieu d'affaires dynamique pour nos agriculteurs. Dirigée par des producteurs, l'organisation a à cœur de favoriser une croissance durable de l'industrie du porc, d'assurer une représentation auprès du gouvernement, d'investir dans la recherche et d'apporter des améliorations à l'industrie, notamment en ce qui a trait au bien-être animal et à la durabilité de l'environnement, tout en valorisant la marque et la réputation des producteurs et de leurs produits.

Notre secteur est actif de la ferme à l'assiette et comptait, en 2022, 997 producteurs qui ont commercialisé 5,9 millions de porcs, ce qui représente un produit intérieur brut de 1,35 milliard de dollars, un rendement économique de 3,78 milliards de dollars et près de 20 000 emplois à temps plein. Le porc de l'Ontario est prisé en raison de sa grande qualité et est exporté partout dans le monde. Les producteurs porcins de la province sont des chefs de file mondiaux en bien-être animal, salubrité alimentaire, qualité et traçabilité.

L'Ontario jouit d'un avantage concurrentiel grâce, notamment, à notre territoire, un abondant approvisionnement en eau, un réseau de transport efficace et une main-d'œuvre grandement qualifiée qui détient les connaissances pour produire du porc de façon durable et efficace. Cette infrastructure robuste sera encore davantage améliorée grâce à l'ouverture d'un nouveau centre national de recherche en Ontario qui aidera les producteurs de porc et le secteur porcin partout au pays.

La capacité de transformation demeure un obstacle considérable à la croissance de notre industrie. L'an dernier, notre secteur a exporté 2,7 millions de porcs à l'extérieur de la province. Il y a seulement trois ans, notre secteur n'éprouvait pas de difficultés liées à la transformation. Les répercussions de la COVID-19 sur la chaîne d'approvisionnement mondiale et ses effets sur les transformateurs se voient maintenant aggravés par la fermeture de l'usine d'Olymel.

Cette fermeture touche 25 000 porcs de marché de l'Ontario par semaine qui prenaient la route pour l'usine d'Olymel et entraîne une perte de marchés de 23 % pour nos producteurs. Cinq mille porcs d'engraissement de l'Ontario doivent aussi trouver une autre destination chaque semaine. La situation occasionne des baisses de prix, de plus longues distances à parcourir, des problèmes commerciaux et économiques ainsi que des effets sur l'environnement.

Pour ce qui est de la capacité de transformation des porcs, je mentionnerai qu'elle est inexistante à l'heure actuelle en Ontario. Nous devons trouver des marchés à l'extérieur de la province, y compris au Manitoba et aux États-Unis. Du côté du transport, le déficit de transformation se traduit par de plus longues distances qui nécessitent plus de temps et d'argent. De plus, les animaux doivent être nourris et abreuvés après une certaine période passée à bord d'un camion.

Ces plus longues distances entraînent une plus grande consommation de diesel et une augmentation des émissions de gaz à effet de serre, ce qui a des conséquences sur l'environnement. Ces changements s'élèvent à 25 \$ de plus par porc en coûts de transport vers les autres administrations. Par le passé, j'envoyais 10 000 porcs par année à l'usine d'Olymel, ce qui se chiffrait à des retombées nettes de 250 000 \$ par année puisque je n'avais pas à changer mon exploitation agricole.

Nous appuyons les initiatives qui créaient de nouvelles capacités de transformation près de chez nous. La transformation à l'échelon national permet de créer de la valeur ajoutée au Canada, ce qui engendre de nouveaux emplois et de l'activité économique.

Ontario Pork est prête à coopérer avec le gouvernement et l'industrie afin de trouver des solutions à ces problèmes de capacité et de trouver un meilleur équilibre sur le plan de la capacité de transformation à court et moyen termes. Nous voulons travailler avec toutes les parties prenantes. En dépit des difficultés auxquelles nous nous heurtons en ce moment du côté de la transformation, nous savons que la demande mondiale pour le porc canadien augmente.

Merci.

**Le président:** Je remercie énormément tous nos témoins.

Nous allons maintenant entamer les questions des membres du Comité.

Chers collègues, nous n'aurons que deux séries de questions. Nous ne pourrions en avoir de troisième, alors veuillez gérer votre temps en conséquence.

Je crois que Mme Rood va ouvrir le bal, mais je donne en tout cas la parole aux conservateurs pour un maximum de six minutes.

**Mme Lianne Rood (Lambton—Kent—Middlesex, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je remercie grandement les témoins d'être ici aujourd'hui pour discuter de ce sujet des plus importants.

La fermeture de cette usine touchera de nombreux Canadiens dans de multiples provinces, en particulier des producteurs de ma circonscription de Lambton—Kent—Middlesex où je représente un grand nombre de producteurs de porcs. Ils s'inquiètent fortement de la fermeture de l'usine.

En 2020, en raison de la COVID, nous avons assisté à un arriéré dans la capacité à cause de fermetures, d'un ralentissement de la production et des mesures de distanciation sociale. Pendant cette période, les producteurs ontariens ont été forcés de trouver de nouvelles destinations pour la transformation telles que l'Alberta, le Manitoba ou les États-Unis. Comme certains d'entre vous l'ont souligné aujourd'hui, il s'agit de longues distances à parcourir pour des animaux vivants.

Je me souviens que, lorsque j'ai parlé aux producteurs à cette époque, ils étaient nombreux à souffrir de détresse psychologique puisque, du jour au lendemain, ils devaient trouver de nouveaux endroits où envoyer leurs animaux vivants. On ne parle pas ici de végétaux, de céréales ou d'oléagineux. Il est question d'animaux vivants qui doivent être envoyés quelque part pour être transformés.

Monsieur Schwindt, j'aimerais savoir si vous pouvez nous décrire les conséquences de la fermeture de cette usine pour les producteurs ontariens. En deuxième lieu, en quoi cette fermeture influencera-t-elle la capacité, potentiellement aussi pour certains producteurs de porc biologique? Ma circonscription compte également des producteurs biologiques, et ils ont eux aussi été touchés par la fermeture de cette usine pendant la pandémie.

Vous avez fait allusion à l'obligation d'expédier les animaux sur de plus longues distances. J'aimerais aussi savoir si vous pourriez expliquer le rôle des nouveaux registres électroniques dans le transport des animaux vivants sur de plus longues distances, vers d'autres provinces.

● (2000)

**M. Eric Schwindt:** Il ne fait aucun doute que la situation fait terriblement souffrir les producteurs. Nous sommes doués pour élever des cochons. Nous nous soucions de nos animaux.

Le fait de les transporter aussi loin au pays, comme au Manitoba ou même à Red Deer, exerce beaucoup de pression sur les animaux et sur l'infrastructure. Nous ne disposons pas d'assez de camions ou de camionneurs pour déplacer autant d'animaux sur d'aussi longues distances.

On élève les porcs dans la porcherie ou dans le système de production. Des naissances ont lieu tous les jours, et des animaux vont dans les marchés tous les jours. Chaque fois que le système connaît des retards, le bien-être des porcs pourrait être compromis si on ne trouve pas de marchés. En résultent des coûts économiques pour le producteur, parce qu'il lui faut un marché la journée même. Chaque animal représente une perte de 25 \$ ou de 50 \$, comme M. Duval l'a mentionné, et ces revers sont écrasants pour les fermes familiales de l'Ontario et du Canada.

**Mme Lianne Rood:** Je vous remercie de cette réponse.



Toujours à ce sujet, si nous perdons l'accès aux États-Unis, quelles seront les conséquences pour les producteurs porcins ici au Canada, et surtout en Ontario?

**M. Eric Schwindt:** Nous serions sérieusement dans le pétrin. Le marché américain est bénéfique pour nous depuis de nombreuses années. Au cours des deux à trois dernières années, alors qu'Olymel a commencé à réduire sa capacité, nous avons envoyé un nombre croissant de porcs vers le sud. L'usine Coldwater au Michigan est devenue un excellent client. Nous sommes un partenaire précieux pour ce client aujourd'hui. Sans ce marché, il faudra se concentrer sur le Manitoba et Red Deer.

**Mme Lianne Rood:** Merci.

Nous savons que la capacité de transformation se fait rare, et ce, pour tous les animaux. Il nous faut sans contredit accroître notre capacité de transformation au Canada, particulièrement en Ontario.

Nos producteurs ne se laissent pas abattre et savent comment résoudre des problèmes. Ils cherchent constamment des moyens de résoudre les problèmes de capacité. J'ai parlé directement à certains de mes électeurs qui aimeraient bâtir une nouvelle usine — une usine inspectée par les autorités fédérales — ici en Ontario. Cette usine créerait beaucoup d'emplois, c'est-à-dire 700.

J'aimerais savoir si vous pourriez expliquer ce que le gouvernement pourrait faire dès maintenant pour accroître la capacité de transformation nationale pour la production porcine en Ontario.

**M. Eric Schwindt:** Il va sans dire que la commercialisation du porc n'est pas une mince tâche, mais des possibilités abondent dans le monde entier. L'Asie raffole du porc, qui est la protéine de prédilection sur ce continent.

Le rôle du gouvernement se décline en deux temps. M. Roy a parlé d'accords commerciaux et d'accès aux marchés. Nous avons à tout prix besoin d'accords commerciaux. Il faut aussi appliquer concrètement ces ententes afin d'exporter le porc vers d'autres marchés. Le deuxième rôle a trait à la main-d'œuvre. Les programmes de travailleurs étrangers temporaires et les voies d'accès à la citoyenneté permettent d'accroître la concurrence de notre marché. Nous avons également besoin d'un partenaire. Le gouvernement a un rôle d'envergure pour tisser des liens entre les producteurs et les compagnies de transformation afin de créer un plan d'affaires viable pour faire croître notre industrie.

**Mme Lianne Rood:** Merci.

J'ai mentionné les registres électroniques, et nous discutons d'animaux vivants. J'aimerais savoir ce que ces nouveaux registres électroniques feront. Mettront-ils la santé des animaux en péril? Quelles seront certaines de leurs répercussions sur l'industrie, d'autant plus que nous devons maintenant trouver de nouveaux endroits où élever les porcs?

**M. Eric Schwindt:** Notre industrie croit à l'importance de bien s'occuper des animaux. Les registres électroniques sont la preuve que nous excellons en matière de transport.

La plus grande difficulté sera de charger et de décharger les porcs à Thunder Bay. La question que je poserais au gouvernement et aux chercheurs est de savoir comment améliorer le bien-être des animaux et les transporter le plus sainement à travers le pays. S'agit-il de charger et de décharger les animaux? Faut-il plutôt que les camions soient constamment en mouvement pour éviter les arêts?

**Mme Lianne Rood:** Merci.

Je crois qu'il me reste seulement 30 secondes. Mon collègue a une brève question à vous poser.

• (2005)

[Français]

**M. Richard Lehoux:** Monsieur Duval, vous avez parlé de problèmes liés à la main-d'œuvre. Est-ce la même chose du côté des producteurs? Il faudrait peut-être envoyer un message clair à IRCC.

**M. David Duval:** Oui, c'est évident. Concernant la main-d'œuvre, j'ai sept employés depuis déjà sept ans et, chaque fois, il faut recommencer le même processus de demande. Ce travail devrait être beaucoup plus fluide. Il y a également des annonces concernant la possibilité pour certains travailleurs de devenir des citoyens canadiens. J'ai deux employés qui veulent devenir citoyens canadiens, mais cela va faire deux ans que nous en sommes à la première étape de ce processus. C'est très long et très décourageant pour les producteurs.

Merci.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Duval et monsieur Lehoux.

[Traduction]

Nous passons maintenant à M. Louis pour un maximum de six minutes.

Vous avez la parole, monsieur Louis.

**M. Tim Louis (Kitchener—Conestoga, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je veux aussi remercier les témoins, qu'ils soient parmi nous virtuellement ou en personne.

Nous sommes ici, et nous sommes reconnaissants de la comparution des témoins, parce que nous comparissons avec tous ceux qui sont touchés par les nouvelles récentes. Nous nous inquiétons tous des fermetures d'usines, qu'elles surviennent au Québec, en Ontario ou ailleurs au Canada. Vous constatez que notre soutien ici n'est pas partisan.

Comme vous le savez, monsieur Schwindt, Conestoga Meats, un modèle coopératif détenu par des agriculteurs, se situe dans ma circonscription. La coopérative représente la deuxième plus importante productrice de porc en Ontario et compte 160 membres. Il s'agit d'agriculteurs qui détiennent des actions dans la coopérative. Chaque membre détient aussi une action d'expédition qui donne le droit d'expédier des produits. Ces facteurs aident à garantir une destination fiable pour expédier leurs porcs ainsi qu'un prix supérieur au marché pour leurs produits.

Monsieur Schwindt, pouvez-vous nous décrire les avantages qu'offre ce type de structure, ainsi que les difficultés qui y sont rattachées?

**M. Eric Schwindt:** Au cours des 10 dernières années, Conestoga est un énorme atout pour l'industrie porcine de l'Ontario. Il a fallu un processus de 30 ans pour en arriver à la structure telle que nous la connaissons aujourd'hui, mais les membres actuels permettent de grandement réduire l'instabilité. Comme nous l'avons entendu dans la séance précédente, Olymel est victime de l'inconstance des marchés. En diversifiant les produits dans la chaîne de valeur, les producteurs vendent du porc, et pas seulement des cochons, ce qui élimine l'instabilité. Ils sont en mesure de retirer de la valeur du marché et de diversifier leurs activités. C'est une grande victoire que nous savourons depuis 8 à 10 ans.

Il serait merveilleux de reproduire ce modèle. En tant que producteur en marge de ce système, je ne saurais toutefois dire s'il peut, de façon réaliste, réussir seul. La commercialisation du porc n'est pas une mince affaire et, afin de pénétrer un nouveau marché, une coopérative de producteurs aurait besoin d'une expertise de commercialisation pour le porc. Des partenariats et une collaboration à cet égard pourraient représenter de belles occasions de remplacer une partie de la production de l'usine de Vallée-Jonction.

**M. Tim Louis:** Je vous remercie de cette réponse.

Je crois que Conestoga Meat Packers a entrepris récemment un agrandissement de 120 000 pieds carrés avec l'appui et le financement du gouvernement fédéral, ce qui permettra à la coopérative d'accroître ses envois internationaux. Elle sera maintenant en mesure de vendre des morceaux congelés et frais à environ 30 pays dans le monde.

Dans quelle mesure est-il important que les usines de transformation innovent, et quels sont les défis pour y parvenir et demeurer concurrentiels?

**M. Eric Schwindt:** Pendant la séance de ce soir, nous avons souvent entendu parler de l'accès à la main-d'œuvre. Plus on fait appel à l'innovation et à la robotique dans les usines, plus la qualité des produits augmente parce que la contamination diminue, les coupes deviennent plus précises et il faut moins de main-d'œuvre. Tous ces facteurs contribuent à obtenir un produit plus concurrentiel au niveau national. Le Japon accorde de la valeur à ce type de produits. Les Japonais veulent acheter du porc ontarien, canadien, pour cette raison.

C'est la voie de l'avenir. Pour arriver à de telles innovations, il faut les mettre à l'échelle et injecter de généreux investissements de capitaux. Ces innovations ne peuvent foisonner à l'infini dans une administration donnée.

**M. Tim Louis:** Merci, monsieur Schwindt.

Je pourrais m'adresser à M. Roy.

J'ai récemment visité le Centre for Meat Innovation and Technology, situé à l'Université de Guelph. Ses représentants ont mentionné que le rapport du rendement du capital investi était de 7 pour 1 pour la transformation de la viande, mais ils ont aussi noté que les investissements en technologie accusent du retard. Ils ont dressé la liste de certains des défis liés à la technologie. D'autres témoins nous en ont fait part aujourd'hui: les innovations, comme la robotique, occupent beaucoup d'espace; nous devons inciter les parties prenantes à adopter l'innovation; et il est aussi ardu de trouver des systèmes novateurs qui conviennent aux petits transformateurs et aux petites compagnies.

Pouvez-vous fournir des détails sur ces défis et sur ce qui peut aider les usines de transformation à investir dans la technologie?

**M. René Roy:** Parlons d'abord de recherche. Deux niveaux de recherche importent. Nous effectuons le premier au sein de notre industrie avec l'aide du gouvernement grâce à Swine Innovation Porc, et l'autre est mené au niveau des producteurs dans différentes provinces. Cette approche facilite l'adoption de nouvelles technologies. Ce formidable partenariat aide énormément les producteurs. Lorsqu'une nouvelle technologie voit le jour, il est possible qu'elle existe sans pour autant l'adopter ici. L'approche décrite favorise l'adoption de la technologie ici en tenant compte de la réalité canadienne, de notre climat et de l'état de notre marché. La recherche fiable nous permet de répondre à diverses questions.

L'autre volet est à l'échelon de la transformation. D'autres projets de recherche aident à concevoir des produits concurrentiels dans le monde. Je tiens à souligner que nous sommes parmi les premiers au monde à avoir commercialisé le porc frais au Japon. Ce fut une victoire remarquable. Je précise que l'initiative a commencé à l'usine de Vallée-Jonction. Toutes ces connaissances ont été acquises par les producteurs, les transformateurs et les travailleurs dans les salles de l'usine. Les événements d'aujourd'hui sont vraiment tristes.

● (2010)

**M. Tim Louis:** J'ai entendu parler de certains produits à valeur ajoutée qui ont été rendus possibles grâce à ces connaissances et cette coopération au sein de l'industrie, du gouvernement et des établissements postsecondaires. Comment pouvons-nous différencier nos produits afin de nous aider à être plus concurrentiels à l'échelle mondiale? De quels types d'innovations entendez-vous parler?

Aujourd'hui, on nous a parlé de salubrité alimentaire, de qualité, de traçabilité et d'une main-d'œuvre qualifiée. Ces facteurs peuvent nous rendre plus concurrentiels, mais comment nos produits peuvent-ils se distinguer grâce à l'innovation?

**M. Stephen Heckbert (directeur exécutif, Conseil canadien du porc):** Je dirai — et merci de la question — que notre industrie est incroyablement novatrice. Les agriculteurs font preuve d'innovation au quotidien, chaque fois qu'ils mettent les pieds dans la grange. La difficulté réside dans le fait que nous sommes un peu bloqués en matière d'innovation. Nous avons accès à des marchés que nous n'avons en fait pas le droit de pénétrer parce que nos partenaires commerciaux ont érigé des barrières commerciales non tarifaires qui nous désavantagent. Même si nous étions plus novateurs, la Grande-Bretagne et l'Europe trouveraient de nouvelles façons de bloquer la vente de nos produits dans leurs marchés.

Pour nous aider, le gouvernement du Canada doit absolument dire à ces marchés étrangers que nos normes pour le bien-être animal sont les mêmes que les leurs, que notre innovation est égale à la leur et que la qualité de notre produit est égale à la leur. Nous avons négocié des accords commerciaux, mais nous ne pouvons tout simplement pas pénétrer ces marchés. Si nous avions réellement accès à ces marchés, nous n'aurions peut-être pas besoin de poser certaines des questions que nous soulevons aujourd'hui au sujet de l'usine de Vallée-Jonction. Nous ne nous retrouverions peut-être pas dans la situation actuelle si nous avions simplement accès aux marchés que nous sommes censés pouvoir pénétrer.

Il nous incombe vraiment de tenir...

**Le président:** Merci.

Malheureusement, le temps est écoulé. Je vous demanderais de laisser la parole à la présidence. Je sais que vous tentiez de terminer votre intervention, mais je vous ai donné une minute supplémentaire.

Je remercie M. Louis.

Je remercie le témoin.

[Français]

Monsieur Savard-Tremblay, vous avez la parole pour six minutes.

**M. Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Merci, monsieur le président.

Je remercie l'ensemble des témoins d'être avec nous aujourd'hui.

Bonsoir, monsieur Duval. Je vais commencer par vous. Nous savons qu'il y a beaucoup de stress et de découragement chez les producteurs, actuellement. Nous savons aussi que le gouvernement du Québec s'est engagé à vous donner un coup de pouce.

Recommanderiez-vous au gouvernement fédéral de faire de même en ajoutant ses efforts à ceux du Québec et des provinces, et, si c'est le cas, de quelle façon?

**M. David Duval:** C'est une très bonne question. J'aimerais effectivement faire cette demande.

Il faut d'abord comprendre que nous sommes aussi dans une tempête et qu'elle est liée à deux facteurs. La production de porcs est cyclique. Or, nous pouvons composer avec un cycle. Par contre, cette fermeture d'usine arrive pendant une période cyclique où il faut diminuer d'un million le nombre de porcs au Québec. Nous exportons présentement ces porcs vers toutes les autres provinces et nous le faisons d'une façon désordonnée, ce qui a pour effet de nuire aux filières des autres provinces. Tout cela crée beaucoup de stress chez tous les producteurs.

Compte tenu de l'inflation, garder ouverte l'usine d'abattage d'Olymel à Vallée-Jonction va nous coûter 500 000 \$ par semaine à partir de cet été. Les producteurs qui auront à déplacer leurs porcs devront payer des coûts supplémentaires de 4 \$ à 6 \$ par porc. Il y a un stress psychologique important. Il y a malheureusement eu deux suicides chez les producteurs de porcs il y a quelques semaines dans la région de la Beauce. C'est une période extrêmement difficile.

Nous sommes prêts à diminuer la production. Nous avons fait la tournée des régions et nous avons constaté que les producteurs étaient prêts à le faire. Il reste que cela va leur coûter cher. Maintenant, on demande aux producteurs qui vont rester de payer pour ceux qui vont partir.

Le gouvernement provincial s'est engagé à nous aider. Or, j'aimerais que le gouvernement fédéral nous aide aussi afin de réduire la facture des producteurs qui vont rester, d'autant plus qu'il s'agit dans la plupart des cas de jeunes de la relève. En effet, ce sont eux, au cours des dernières années, qui ont investi dans le bien-être animal et la technologie. On ne peut pas leur demander maintenant de se retirer. Ils sont trop endettés. Même si ce sont des producteurs performants, les prochaines années seront vraiment difficiles pour eux.

• (2015)

**M. Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Je vous remercie de cette recommandation; nous en prenons bonne note.

Ma prochaine question s'adresse au représentant du Conseil canadien du porc.

Monsieur Roy, j'imagine que, pour plusieurs producteurs, la fermeture de l'usine occasionnera une augmentation des coûts de transport. Avez-vous une estimation quant à ces coûts supplémentaires?

**M. René Roy:** Cela dépend de l'endroit où on fait la production. Si l'on part de la Beauce pour se diriger vers un autre abattoir, cela représente environ 200 ou 300 kilomètres de plus pour les producteurs de notre région, selon l'emplacement de départ. Ils vont donc devoir parcourir beaucoup de kilomètres, et ils n'auront pas le choix de traverser un pont. Tout cela représente évidemment des coûts supplémentaires.

Nous estimons que les coûts supplémentaires seront de 6 à 8 \$ par porc, environ. Cela dit, un mécanisme permet de répartir une portion des coûts de transport, au Québec, mais ce sont encore les producteurs qui doivent assumer ces coûts.

**M. Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Avez-vous des recommandations à nous faire pour aider les producteurs à assumer ces coûts?

**M. René Roy:** Il y a différentes options. Au Québec, Olymel procède actuellement à 80 % des abattages. Nous vivons une période cyclique difficile, il est vrai, mais nous savons que, après une baisse, il y a une hausse des prix et une amélioration de la situation. Nous recherchons activement des investisseurs potentiels, car cela nous permettrait de diversifier l'offre faite aux acheteurs. À long terme, cette concurrence nous assurerait un meilleur revenu.

**M. Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Merci, monsieur Roy.

Combien de temps de parole me reste-t-il, monsieur le président?

**Le président:** Il vous reste deux minutes.

**M. Simon-Pierre Savard-Tremblay:** C'est parfait.

J'aimerais maintenant m'adresser au représentant des producteurs de porc de l'Ontario. Monsieur Schwindt, on peut trouver surprenant de vous voir ici, puisque nous discutons d'une usine d'Olymel située en Beauce. Comment les producteurs de porc de l'Ontario sont-ils touchés par cette fermeture?

Autrement dit, je vous demande de nous parler de la chaîne de production de façon plus large.

[Traduction]

**M. Eric Schwindt:** Avant qu'Olymel commence à réduire sa production il y a quelques années, nous envoyions environ 25 000 porcs par semaine à son usine. Quand les diminutions ont débuté, ce sont les porcs ontariens qui avaient tendance à être touchés en premier, ou en même temps que les porcs québécois. La situation a forcé les producteurs ontariens à se tourner vers d'autres marchés à l'ouest ou au sud, ce qui a fait augmenter les coûts de transport et, en général, réduit la rentabilité des animaux.

[Français]

**M. Simon-Pierre Savard-Tremblay:** La situation chez Olymel vous enlève donc cette possibilité.

La capacité d'abattage de l'Ontario va-t-elle être suffisante?

[Traduction]

**M. Eric Schwindt:** Il nous manque au moins 25 000 espaces de transformation pour la production ontarienne, ce qui représente 30 000 ou 35 000 porcs par semaine. Il y a de la place pour un autre grand transformateur sur le marché ontarien de l'exportation du porc canadien et du porc québécois. Je crois que les producteurs de l'Ontario et du Québec sont tous du même avis. Nous aimerions qu'il y ait une usine de transformation dans l'Est du Canada. Nous croyons qu'il y a une occasion à saisir.

[Français]

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Savard-Tremblay.

Monsieur MacGregor, vous avez maintenant la parole pour six minutes.

[Traduction]

**M. Alistair MacGregor:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Ce qui m'a frappé dans les témoignages que nous avons entendus au cours de cette réunion, c'est le sentiment de déjà vu, parce que l'une des premières études que nous avons réalisées portait sur la capacité de transformation. Nous constatons aujourd'hui les conséquences de la situation en temps réel, avec la fermeture de l'usine d'Olymel.

Monsieur Schwindt, dans votre déclaration préliminaire, vous avez dit que le manque de capacité en matière de transformation était le plus grand obstacle à la croissance. Cela me fait penser à la comparution des représentants d'Olymel devant le Comité, qui avaient énuméré les défis auxquels l'entreprise devait faire face et les raisons pour lesquelles elle avait dû fermer ses portes. C'est une juxtaposition assez incroyable. Vous dites que vous avez besoin d'une plus grande capacité pour croître, et Olymel fait état des divers défis auxquels l'entreprise fait face.

Dans le cadre de notre étude, nous avons notamment recommandé au gouvernement du Canada, en collaboration avec les provinces, les territoires et le secteur privé, de désigner des possibilités de financement afin d'aborder la question de la capacité de transformation des régions, dans le but de renforcer notre chaîne d'approvisionnement agroalimentaire.

Nous ne tenons qu'une seule réunion sur la fermeture de l'usine. Nous voulons ensuite préparer une lettre, que notre président enverra à la ministre. Je sais que vous avez abordé certains points, mais y a-t-il autre chose que vous voudriez voir dans cette lettre? Y a-t-il des éléments que vous avez dégagés des expériences du Comité ou de ses recommandations? Voudriez-vous ajouter quelque chose?

• (2020)

**M. Eric Schwindt:** Je crois que les points importants sont la main-d'oeuvre, l'accès au marché et la concurrence en vue de la production de porc au pays. Ce sont les éléments que nous aimerions voir dans la lettre.

**M. Alistair MacGregor:** Merci. C'est bien. Ces éléments reviennent souvent.

Ma prochaine question s'adresse aux représentants du Conseil canadien du porc.

Je vous ai entendu dire que nous devons être stratégiques. Vous avez parlé de la Stratégie Indo-Pacifique. Le Comité s'apprête à réaliser une étude sur la région indo-pacifique et nos exportations

agricoles. Nous avons vu ce qui s'est passé dans votre secteur avec la Chine: vos exportations ont atteint des sommets inégalés en 2020 en raison d'enjeux nationaux, entre autres, mais il y a également eu des chutes catastrophiques en 2021 et en 2022.

Alors que nous entreprenons notre étude, y a-t-il selon vous un élément dont nous devrions tenir compte en vue du choix des témoins, du choix des questions et d'autres... Pour le moment où nous nous lancerons enfin dans cette étude?

**M. René Roy:** Je tiens à souligner que les obstacles non tarifaires au commerce pourraient nuire à nos capacités en la matière. Malgré la présence d'un accord commercial, de tels obstacles — comme ceux auxquels fait face l'Europe — nous empêchent de faire des échanges commerciaux.

Les déclarations politiques pourraient aussi entraîner certaines conséquences. Nous l'avons constaté avec la Chine. Elles ont eu une grande incidence sur notre industrie. Il faut donc en tenir compte, parce que nous avons des partenariats avec divers pays du monde. Les déclarations politiques ont nui à notre industrie et je crois qu'il est important pour tous d'en prendre compte, parce que nous sommes une victime collatérale dans cette situation.

**M. Stephen Heckbert:** Permettez-moi d'ajouter quelque chose, monsieur le président. Je vais essayer de faire attention, afin que vous n'ayez pas à m'interrompre.

J'ajouterais que la Stratégie Indo-Pacifique est associée à de grands marchés pour les produits du porc. Les Philippines représentent une très grande occasion de croissance pour nous. Les marchés de la Corée du Sud sont nombreux. Pour accroître nos activités dans ces marchés, nous devons y avoir accès et aussi maintenir cet accès.

Nous demandons au gouvernement de ne pas simplement ouvrir un bureau, mais de prendre un engagement stratégique à long terme pour ce bureau. Nous sommes dans un monde qui prend des décisions pour les 20 prochaines années et non pour les cinq prochaines années.

**M. Alistair MacGregor:** Merci.

Monsieur le président, je vais céder le reste de mon temps de parole au Comité.

• (2025)

**Le président:** Je vais vous envoyer une carte de Noël cette année pour cela. Merci, monsieur MacGregor.

Chers collègues, nous en sommes presque à la fin de la réunion, mais j'aimerais que nous tenions une deuxième série de questions. Je vais faire comme à la dernière réunion et accorder quatre minutes aux conservateurs et aux libéraux, et deux minutes au Bloc et au NPD.

[Français]

C'est maintenant le tour de M. Lehoux ou de M. Gourde.

Vous avez la parole pour quatre minutes.

**M. Richard Lehoux:** Merci, monsieur le président.

Monsieur Roy, on a parlé des difficultés liées aux abattoirs au Québec, et c'est la même chose en Ontario. La concentration des usines d'abattage au Canada a entraîné les situations que nous constatons actuellement. Selon vous, est-ce une question de réglementation?

Est-ce Agriculture et Agroalimentaire Canada, par l'intermédiaire de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, qui rend difficile le démarrage d'un abattoir?

**M. René Roy:** Il y a certainement un facteur lié à la réglementation qui rend les choses plus difficiles. Par ailleurs, lorsqu'il y a des regroupements d'entreprises ou de l'intérêt pour des acquisitions, il faut que les transactions soient bien examinées. M. Duval a soulevé ce point. Il faut le considérer puisque l'on ne peut pas comparer les aliments à des biens industriels. C'est stratégique. Nous avons besoin des aliments en tant que société. De plus, nous en exportons. Il faut regarder cela avec un œil beaucoup plus stratégique par rapport à des biens industriels.

**M. Richard Lehoux:** Merci, monsieur Roy.

Vous travaillez avec des ressources vivantes. Il ne suffit pas de vous rendre à l'usine le matin et de tourner la clé dans la serrure pour que l'usine se mette à fonctionner. Cette fermeture aura un grand impact sur les producteurs. On comprend que l'usine ne rouvrira pas demain matin et qu'il vous faut trouver de nouveaux marchés. J'ose espérer que vous travaillez en étroite collaboration avec les transformateurs, mais aussi avec Agriculture et Agroalimentaire Canada pour mener à bien cette recherche de marchés. Toutefois, il faudrait peut-être éviter que ceux-ci soient tous concentrés dans les mêmes pays et essayer de les diversifier.

J'aimerais connaître votre point de vue sur la capacité de diversification des marchés d'exportation ainsi que sur la question des barrières non tarifaires. Comment le gouvernement peut-il demander à un autre pays de ne pas mettre telle ou telle barrière en place? C'est un peu compliqué.

**M. René Roy:** Pour ce qui est des barrières non tarifaires, si des pays sont capables d'en utiliser, nous en sommes capables, nous aussi. Il s'agit simplement de leur rendre la monnaie de leur pièce. Je ne dis pas qu'il faut en faire une culture, mais il y a des signaux qui doivent être envoyés à des pays qui devraient être de bons partenaires d'affaires, comme les pays d'Europe.

**M. Richard Lehoux:** Ma question est un peu liée aux ententes qui ont déjà été signées, entre autres choses. Vous avez de l'expérience en ce domaine.

**M. René Roy:** C'est vrai pour ce qui est de l'Europe. Une entente a également été conclue avec le Royaume-Uni dernièrement. Nous ne sommes pas satisfaits de cet échange, car nous n'aurons pas accès à cela.

**M. Richard Lehoux:** Quel travail faites-vous, au Conseil canadien du porc, pour trouver de nouveaux marchés extérieurs?

J'aimerais aussi que vous nous parliez un peu de la détresse vécue par l'ensemble des producteurs un peu partout. Chez nous, nous la vivons très régulièrement. Vous avez parlé des suicides qui ont eu lieu au cours des derniers mois.

**M. René Roy:** Pour ce qui est de l'accès aux marchés extérieurs, grâce à l'organisme Porc Canada, nous pouvons faire la promotion de nos produits à l'extérieur du Canada. Nous utilisons beaucoup ce service.

En tant que producteurs, nous présentons des dossiers à la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Nous sommes donc très actifs sur ce plan. Évidemment, il ne faut pas mettre tous nos œufs dans le même panier, — ou tout notre bacon, devrais-je dire dans notre cas. Il faut diversifier nos marchés.

La détresse psychologique est réelle. On parle de cas de suicide, mais il y a aussi toute une gamme d'incertitudes. Des gens ne prendront pas la relève dans notre région, alors qu'ils y étaient destinés et qu'ils ont étudié dans ce domaine. D'autres ont fait des dépressions et ne s'en sont pas remis après six mois. C'est un drame humain.

**Le président:** Merci beaucoup, messieurs Roy et Lehoux.

Monsieur Drouin, vous avez la parole pour quatre minutes.

**M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins qui sont avec nous.

Nous comprenons les préoccupations soulevées par M. MacGregor, notamment en ce qui concerne le manque quant à la capacité de transformation, sans oublier les autres préoccupations qui ont été soulevées.

Monsieur Roy, vous parlez de la diversification des marchés, et je suis d'accord là-dessus, mais comment pouvons-nous profiter de ces marchés si nous n'avons pas la capacité de transformation nécessaire? Faut-il aller vers d'autres marchés, si notre secteur de la transformation n'a pas de place pour croître?

• (2030)

**M. René Roy:** Nous pouvons aussi diversifier nos marchés en offrant un type de produit différent. Il y a diverses façons de le faire. On l'a fait en exportant du porc au Japon, par exemple, mais on peut aussi nous orienter vers le secteur de la deuxième transformation. Si nous faisons de la recherche de qualité et que nous sommes capables de développer des produits intéressants pour notre marché intérieur ou pour le marché international, nous allons trouver des marchés qui ne sont pas occupés. C'est une diversification que nous sommes capables de faire.

**M. Francis Drouin:** D'accord.

Je veux parler un peu de la relation qui existe entre les associations de producteurs et les associations de transformateurs. M. Schwindt a mentionné quelque chose à ce sujet.

Je sais que vous avez un plan conjoint, au Québec. Est-ce un modèle qui semble fonctionner? J'ai été surpris d'entendre M. Schwindt dire qu'il faudrait une intervention gouvernementale pour que ces conversations aient lieu et mènent à la mise en place d'un plan.

Monsieur Roy, je suis curieux de connaître votre opinion là-dessus. M. Duval pourra aussi intervenir, s'il le souhaite.

**M. René Roy:** Je vais essayer d'être bref.

Nous devons travailler ensemble, et nous le faisons déjà avec le Conseil des viandes du Canada. Nous ne pourrions relever les défis qui se posent que si nous travaillons ensemble. Quand vient le temps des négociations, ce sont les organisations provinciales qui les mènent, notamment au Québec. Je vais laisser M. Duval en parler. De son côté, M. Schwindt pourra vous parler de la situation en Ontario.

**M. Francis Drouin:** Monsieur Duval, vous avez 30 secondes pour répondre, car je veux aussi donner l'occasion à M. Schwindt de s'exprimer.

Dans ses grandes lignes, comment le Plan conjoint des producteurs de porcs du Québec aide-t-il les producteurs?

**M. David Duval:** Ce plan est unique au Canada, et même en Amérique. Cela permet d'avoir des fermes à dimension humaine et des familles qui y travaillent et qui peuvent établir une relève. Nous avons un réel pouvoir de négociation. La partie qui était la plus difficile concernait le fait qu'un transformateur avait un monopole au Québec. À partir du moment où il a fermé ses portes, il n'y a pas eu de négociations. Avant cela, c'était beaucoup plus facile.

[Traduction]

**M. Francis Drouin:** Merci. Pour reprendre vos mots, je crois que vous auriez besoin de l'aide du gouvernement pour faciliter les discussions entre les producteurs et les transformateurs. Vous savez sûrement que le Québec a mis sur pied un plan et une mesure législative à cet égard.

Est-ce que vous demandez la même chose pour l'Ontario?

**M. Eric Schwindt:** Nous ne demandons pas une entente de ce genre, non. Je parle d'un modèle comme celui de Conestoga, dont a parlé M. Louis tout à l'heure. En Ontario, il y a un groupe de producteurs, Next Gen, qui souhaite investir dans la transformation. Il sait qu'il y a un besoin, mais comprend aussi qu'il n'a pas l'expertise requise pour la commercialisation du porc. Est-ce que nous pouvons donc jumeler des experts ou des sociétés qui se spécialisent dans la commercialisation du porc aux producteurs qui ont le produit et qui peuvent en garantir l'approvisionnement, afin de créer une quelconque entreprise?

Je crois que le gouvernement pourrait diriger ces conversations, qui ne sont pas faciles.

**M. Francis Drouin:** J'ai hâte d'en discuter.

**Le président:** Merci, monsieur Drouin.

Merci, monsieur Schwindt.

[Français]

Monsieur Savard-Tremblay, vous avez la parole pour deux minutes.

**M. Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Messieurs Duval et Roy, devrions-nous viser un modèle de petits abattoirs régionaux, qui seraient décentralisés? Ce pourrait même être des abattoirs mobiles.

Qu'en pensez-vous? Je vous demanderais d'être brefs, car il nous reste peu de temps.

**M. David Duval:** Tous les modèles peuvent être bons, pourvu qu'ils produisent de la richesse à divers endroits au Québec. Il n'y a pas de modèle unique de gros abattoirs. On fait les choses différemment au Québec et ailleurs au Canada. Dans les Maritimes, tous les gens du secteur vivent aussi un stress énorme en ce moment. S'ils avaient la capacité de transformer leur viande, ils seraient certainement désireux de le faire.

Pour notre part, nous sommes ouverts à l'idée d'aller chercher des ressources, des gens compétents, pour nous amener là. Je ne suis aucunement fermé à l'idée d'adopter un tel modèle.

**M. René Roy:** Effectivement, une occasion se présente. C'est la diversité qui peut aider notre industrie. Un petit abattoir peut devenir un abattoir moyen du jour au lendemain.

Le gouvernement du Canada peut nous aider pour ce qui est du secteur de la transformation et il peut aider les producteurs à traverser la crise.

● (2035)

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Savard-Tremblay.

Je remercie tous les témoins de leurs témoignages. Nous savons que la situation est très difficile pour tous les producteurs de porcs en ce moment.

[Traduction]

Chers collègues, voilà qui met fin à la deuxième partie de notre réunion. Je vous remercie d'avoir été avec nous aujourd'hui. Merci aussi à nos témoins.

Nous avons parlé de discuter à huis clos de la teneur de la lettre. Étant donné les contraintes de temps de nos interprètes, nous allons nous réunir mercredi; nous discuterons à huis clos de l'inflation du prix des aliments. Nous réévaluerons la question à ce moment-là. Cela nous donnera aussi le temps de réfléchir aux propos que nous avons entendus aujourd'hui et à la façon de rédiger la lettre en conséquence.

Donc, si vous n'avez pas d'autres questions à aborder, je vais mettre fin à la réunion. Je vous souhaite à tous une bonne fin de soirée. Merci. La séance est levée.









Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>